



**HAL**  
open science

## Hauts-de-France, Bantouzelle, rue du château. Une habitation de plaisance d'époque moderne : rapport de diagnostic.

Evelyne Gillet, Christine Cercy, Vaiana Vincent, Yves Créteur, Fabienne Watel-Lefèvre

### ► To cite this version:

Evelyne Gillet, Christine Cercy, Vaiana Vincent, Yves Créteur, Fabienne Watel-Lefèvre. Hauts-de-France, Bantouzelle, rue du château. Une habitation de plaisance d'époque moderne : rapport de diagnostic.. [Rapport de recherche] Inrap Hauts-de-France. 2017. hal-02150263

**HAL Id: hal-02150263**

**<https://inrap.hal.science/hal-02150263v1>**

Submitted on 7 Jun 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Hauts-de-France, Bantouzelle, rue du château

# Une habitation de plaisance d'époque moderne.

par

**Evelyne Gillet**





Hauts-de-France, Bantouzelle, rue du château

# Une habitation de plaisance d'époque moderne.

par

**Evelyne Gillet**

avec la collaboration de

**Christine Cercy  
Vaiana Vincent  
Yves Créteur  
Fabienne Watel-Lefèvre**

Code INSEE  
59049

Nr site

Arrêté de prescription  
17056

Système d'information

Code Inrap  
D118969

**Inrap Hauts-de-France**  
32 avenue de l'Étoile du Sud  
80440 Glisy  
Tél. 03 22 33 50 30  
nord-picardie@inrap.fr

Novembre 2017

# Sommaire

8	Fiche signalétique
9	Mots-clefs des thesaurus
10	Intervenants
11	Notice scientifique
12	Localisation de l'opération
14	Arrêté de prescription
18	Arrêté de désignation
20	Projet scientifique d'intervention

## Résultats

25	<b>1 Introduction, description de l'opération</b>
25	<b>1.1 Circonstances et conditions de réalisation de l'intervention</b>
25	<b>1.2 Contextes et état des connaissances avant l'opération</b>
25	1.2.1 Contextes géographique et géologique
25	1.2.2 Les découvertes archéologiques
27	1.2.3. Les sources historiques, approche documentaire par Ch. Cergy
28	1.2.3.1 Situation de la commune et première mention
29	1.2.3.2 Le château et la seigneurie de Bantouzelle
32	1.2.3.3 Sources
34	1.2.3.4 Sources, documents figurés, bibliographie
39	<b>1.3 Méthodes mises en œuvre et objectifs</b>
39	1.3.1 Technique de sondage
39	1.3.2 Contraintes
40	1.3.3 Protocole d'enregistrement
40	1.3.4 Réalisation de l'opération
40	1.3.5 L'archivage des données
42	<b>2 Résultats archéologiques</b>
42	<b>2.1 Présentation générale</b>
42	2.1.1 Le château de plaisance du baron Jean-Baptiste Carondelet.
43	2.1.1.1. Le secteur de l'aile nord
48	2.1.1.2. Le niveau souterrain du corps de logis
55	2.1.1.3. Quelques données architecturales d'après l'iconographie
56	2.1.1.4 Étude de la céramique par Vaïana Vincent
61	2.1.1.5 Conclusion
64	Bibliographie

## Inventaires techniques

66	Inventaire des unités stratigraphiques et des structures archéologiques
69	Inventaire du mobilier archéologique
70	Inventaire des prélèvements
70	Inventaire des documents graphiques
70	Inventaire des documents photographiques et audiovisuels
76	Inventaire des documents numériques
76	Inventaire de la documentation écrite

## Index des figures

26	Fig.1 : Bantouzelle, Rue du Château. Plan cadastrale au 1000 <sup>e</sup> .
27	Fig.2 : Bantouzelle. Extrait de la carte du BRGM au 25 000 <sup>e</sup> .
28	Fig.3 : Banteux et Bantouzelle (au premier plan) dans les albums de Croÿ (début du XVII <sup>e</sup> siècle).
28	Fig.4 : Banteux et Bantouzelle sur la Carte particulière du Cambrésis (1728).
30	Fig.5 : le château de Bantouzelle sur le cadastre de 1823.
31	Fig.6 : le château de Bantouzelle au début du XX <sup>e</sup> s.
37	Fig.7 : Bantouzelle, Rue du Château. Plan masse au 250 <sup>e</sup> .
39	Fig.8 : cave. Sécurisation de la zone en élévation et des abords.
39	Fig.9 : mur latéral sud de la cave 1. Risque d'effondrement iminant. Sécurisation des abords.
41	Fig.10 : Bantouzelle, Rue du Château. détail du plan masse au 250 <sup>e</sup> .
43	Fig.11 : vue d'ensemble du mur de clôture longeant la rue de la Vaucelette au nord de l'emprise (Us 1082).
43	Fig.12 : détail du parement du mur de clôture (Us 1082).
43	Fig.13 : vue du mur de clôture altéré depuis la rue du château (Us 1082).
44	Fig.14 : présentation des vestiges mis au jour à l'extrémité sud-est de la tranchée 1. Secteur de l'aile nord.
45	Fig.15 : détail de la fondation 1007 parallèle à la rue du château. Secteur de l'aile nord.
45	Fig.16 : présentation des logs 1 et 2. Tranchée 1. Secteur de l'aile nord.
46	Fig.17 : vue d'ensemble du mur 1017 (avant plan à droite), de la tranchée de démolition 1018 (avant plan à gauche) et du mur de refend 1020 (arrière plan). Secteur de l'aile nord.
46	Fig.18 : détail de la fondation 1017 et de la tranchée de démolition 1018 secteur de l'aile nord.
46	Fig.19 : détail du mur de refend 1020. Secteur de l'aile nord.
47	Fig.20 : présentation du log 3.
48	Fig.21 : vue d'ensemble avec le promontoire naturel de craie à l'avant plan.
48	Fig.22 : vue d'ensemble de la cave 1.
48	Fig.23 : vue du parement externe en élévation de la cave 1.
49	Fig.24 : aperçu du sol en dalles de terre cuite de la cave 1.
50	Fig.25 : présentation du mur goutterau en élévation (façade côté jardin). Relevé d'après

photographie redressée par Yves créteur-Inrap.

- 51 Fig.26 : détail des premier et second parements du mur goutterreau et du contrefort.
- 51 Fig.27 : détail de la section du mur goutterreau (côté jardin) dont l'élévation n'est pas conservée.
- 52 Fig.28 : détail du sol pavé bordant la façade côté jardin.
- 52 Fig.29 : fragment de corniche en pierre de taille.
- 52 Fig.30 : seuil de fenêtre en pierre de taille avec traces de l'emplacement des barreaux de fer ajustés par plombage.
- 53 Fig.31 : présentation du log 4 d'après une photographie redressée par Yves Créteur-Inrap.
- 54 Fig.32 : vue d'ensemble de la cave 2 à l'avant plan et de la cave 1 à l'arrière plan.
- 54 Fig.33 : détail du pilier en maçonnerie us 1049.
- 55 Fig.34 : vue de l'emplacement de la cheminée.
- 55 Fig.35 : vue d'ensemble de l'espace de stockage (resserre).
- 55 Fig.36 : vue du puits.
- 56 Fig.37 : fond de faïence à décor polychrome, Us 1031, seconde moitié du XVIII<sup>e</sup>.
- 57 Fig.38 : bord de tasse en faïence fine à décor imprimé, Us 1032, XIX<sup>e</sup>.
- 57 Fig.39 : en haut, tampon découvert dans l'us 1032, en bas une marque originale de la même manufacture.
- 58 Fig.40 : planche des céramiques modernes et contemporaines.
- 62 Fig.41 : diagramme stratigraphique d'après stratibase (programme élaboré par Bruno Desachy).



## Index des tableaux

56	Tab.1 : répartition du nombre de restes et du pourcentage du nombre de restes par catégories techniques.
60	Tab.2 : inventaire des céramiques.



**I. Données  
administratives,  
techniques  
et scientifiques**

# Fiche signalétique

---

**Localisation****Région**

Hauts-de-France

**Département**

Nord

**Commune**

Bantouzelle

**Adresse ou lieu-dit**

rue du château

---

**Codes****Code INSEE**

59049

**Numéro de dossier Patriarche**

158320

**Numéro de l'entité archéologique**

---

**Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système national de référence**

x: 714600

y: 6996200

z: 81,5 m

---

**Références cadastrales****Commune**

Bantouzelle

**Année****Section(s)**

A

**Parcelle(s)**

699, 707 et 703

---

**Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement**

---

**Propriétaire du terrain**

Aurore Bilteryst

---

**Références de l'opération****Numéro de l'arrêté de prescription**

17056

**Numéro de l'opération**

158320

**Numéro de l'arrêté de désignation du responsable**

17056

---

**Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement**

Aurore Bilteryst

---

**Nature de l'aménagement**

Habitation

---

**Opérateur d'archéologie**

Inrap

---

**Responsable scientifique de l'opération**

Evelyne Gillet, Inrap

---

**Organisme de rattachement**Inrap  
Hauts-de-France,  
32 avenue de l'Étoile du Sud  
80440 Glisy  
Tél. 03 22 33 50 30

nord-picardie@inrap.fr

---

**Surfaces****Surface prescrite**845 m<sup>2</sup>**Pourcentage de la surface sondée**

24

---

**Dates d'intervention sur le terrain****Préparation**

18/07/2013

**Fouille**20/07/2017 au 21/07/2017 et  
24/07/2017**Post-fouille**

septembre et octobre 2017

# Mots-clefs des thesaurus

## Chronologie

- Paléolithique**
  - Inférieur
  - Moyen
  - Supérieur
  - Mésolithique et Épipaléolithique
- Néolithique**
  - Ancien
  - Moyen
  - Récent
- Protohistoire**
  - Âge du Bronze**
    - Ancien
    - Moyen
    - Récent
  - Âge du Fer**
    - Hallstatt (premier Âge du Fer)
    - La Tène (second Âge du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romain)**
  - République romaine
  - Empire romain
    - Haut-Empire (jusqu'en 284)
    - Bas-Empire (de 285 à 476)
- Époque médiévale**
  - haut Moyen Âge
  - Moyen Âge
  - bas Moyen Âge
- Temps modernes**
- Époque contemporaine**
  - Ère industrielle

## Sujets et thèmes

- Édifice public
- Édifice religieux
- Édifice militaire
- Bâtiment
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Fosse
- Sépulture
- Grotte
- Abri
- Mégalithe
- Artisanat
- Argile : atelier
- Atelier
- Fossé
- ...
- ...

## Mobilier

### nbr

- Industrie lithique
- Industrie osseuse
- Céramique
- Restes
- Végétaux
- Faune
- Flore
- Objet métallique
- Arme
- Outil
- Parure
- Habillement
- Trésor
- Monnaie
- Verre
- Mosaïque
- Peinture
- Sculpture
- Inscription
- ...

## Études annexes

- Géologie
- Datation
- Anthropologie
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de céramique
- An. de métaux
- Aca. des données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration
- Étude historique

# Intervenants

## Intervenants scientifiques

Nom, Prénom, organisme d'appartenance

Evelyne Gillet, Inrap

Laurent Sauvage, Inrap

Gilles Leroy, SRA

Tâches génériques

Assistante d'étude et d'opération

Adjoint scientifique et technique

Ingénieur de recherche

Tâches affectées dans le cadre de l'opération

Responsable scientifique de l'opération

Responsable scientifique

Prescription et contrôle scientifique

## Intervenants administratifs

Nom, Prénom, organisme d'appartenance

Pascal Depaepe, Inrap

Laurent Sauvage, Inrap

Patrick Lemaire, Inrap

Tâches génériques

Directeur interrégionale Nord-Picardie

Adjoint scientifique et technique

Assistant scientifique et technique

Tâches affectées dans le cadre de l'opération

Coordination scientifique

Responsable scientifique

Responsable scientifique

## Équipe de fouille

Nom, Prénom, organisme d'appartenance

Evelyne Gillet, Inrap

Fabienne Watel-Lefevre, Inrap

Yves Créteur, Inrap

Christine Cercy, Inrap

Tâches génériques

Assistante d'étude et d'opération

Technicien

Topographe

Assistant d'étude et d'opération

Tâches affectées dans le cadre de l'opération

Responsable scientifique de l'opération

Fouille, enregistrement, relevés, photos

Relevés topographiques, SIG

Enregistrement des données

## Collaboration / Spécialiste

Nom, Prénom, organisme d'appartenance

Vaiana Vincent, Inrap

Christine Cercy, Inrap

Tâches génériques

Céramologue

Assistant d'étude et d'opération

Tâches affectées dans le cadre de l'opération

Étude céramologique

Etude des sources historiques

## Équipe de post-fouille

Nom, Prénom, organisme d'appartenance

Evelyne Gillet, Inrap

Yves Créteur, Inrap

Dominique Bossut, Inrap

Tâches génériques

Assistante d'étude et d'opération

Topographe

Assistante d'étude et d'opération

Tâches affectées dans le cadre de l'opération

Responsable scientifique de l'opération

Relevés topographiques, SIG

Pao

## Intervenants techniques

Nom, Prénom, organisme d'appartenance

Benoit Duriez, Inrap

Tâches génériques

Assistant technique

Tâches affectées dans le cadre de l'opération

Mise en place et suivi de l'opération

## Notice scientifique

L'emprise du diagnostic se situe à l'ouest de l'entité de Bantouzelle, au croisement des rues de la Vaucelette et du Château. L'assiette foncière correspond à un terrain en friche implanté en bordure d'habitats sur une surface de 845 m<sup>2</sup>. Le principal objectif visait l'évaluation du potentiel archéologique des vestiges d'époques moderne et médiévale identifiés lors de l'étude historique préalable réalisée par Christine Cercy. Les premières observations demeurent à ce stade limitées dans le cadre des trois jours attribués pour la réalisation de cette opération. Quelques étapes chronologiques peuvent toutefois être présentées, sachant que celles-ci nécessiteraient des investigations complémentaires.

La réalisation de quatre sondages stratigraphiques n'a pas permis d'identifier des vestiges susceptibles de se rattacher à l'ancienne seigneurie médiévale pourtant attestée depuis le XIII<sup>e</sup> s. Cependant, le plan cadastral établi en 1823 permet d'évaluer l'étendue du domaine à l'époque moderne, ceinturé au nord par la rue de la Fontaine (actuelle rue de la Vaucelette), au sud et à l'est par la rue Saint-Michel (actuelle rue du château) et à l'ouest par l'Escaut.

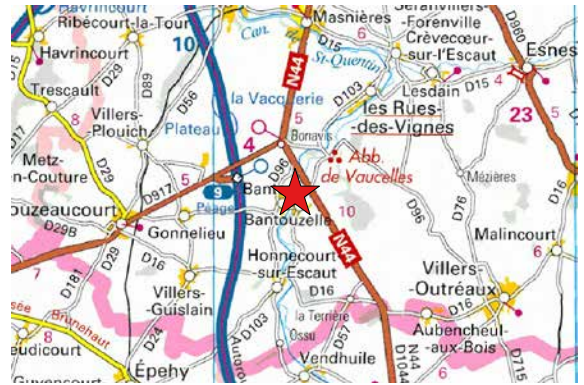
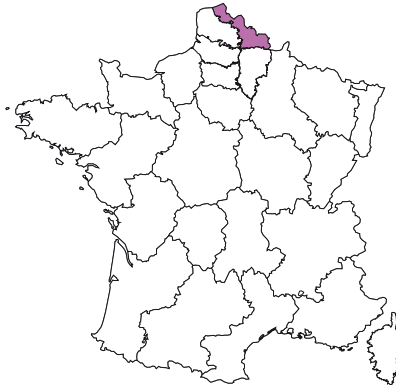
Les sources historiques mentionnent une période de construction entre 1784 et 1789 pour le corps de logis et les deux ailes du château. L'intervention archéologique permet de confirmer cette fourchette chronologique sans toutefois la nuancer vu le faible échantillon d'indices chronologiques récoltés dans les horizons associés à sa construction (deux tessons datables de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> s.). L'emplacement de la façade du corps de logis, côté jardin, correspond en partie avec les limites établies par le cadastre de 1823. L'aménagement du sous-sol adossé contre un dénivelé naturel en craie présente trois caves dont les finitions sont particulièrement soignées (murs parementés et sols en dalles de terre cuite). Quant à la construction de l'aile nord, elle semble intervenir dans la même période bien qu'à ce stade des investigations, nous n'avons pas pu établir une stricte synchronie entre les deux bâtiments. Son implantation a pu être mise en évidence par la mise au jour de trois murs gouttereaux s'inscrivant dans une orientation similaire.

Sans pouvoir en préciser les nuances chronologiques, une deuxième phase correspond à divers aménagements visibles essentiellement sur le corps de logis. Un nouveau parement de façade est construit côté jardin et les offices en sous-sol font l'objet de réaménagements. La construction d'une cheminée associée à un espace de stockage (resserres) susceptible d'accueillir des matériaux de combustion (bûcher, charbonnière) ainsi que la présence d'un puits confirment l'existence d'une cuisine et d'annexes en sous-sol conformes aux descriptions historiques. Enfin, on remarque quelques dernières modifications sous la forme d'ajouts de contreforts sur la façade « côté jardin ».

Lors de la Première Guerre mondiale, le village de Bantouzelle fait l'objet de nombreux bombardements par les Anglais et le château est entièrement détruit.

## Localisation de l'opération

Hauts-de-France,  
Nord  
Bantouzelle,  
rue du château  
x : 714600  
y : 6996200  
z : 81,5 m



Extrait de la carte IGN au 250 000°. Mise à disposition PPIGE du scan250  
«© SCAN 250@ TOUR de l'IGN»



Extrait de la carte IGN au 25000°. Mise à disposition PPIGE du scan25 «© SCAN 25@ TOUR de l'IGN»

Département :  
NORD

Commune :  
BANTOUZELLE

Section : A  
Feuille : 000 A 01

Échelle d'origine : 1/1000  
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 06/11/2017  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC50  
©2016 Ministère de l'Économie et des  
Finances

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

-----  
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL  
-----

Le plan visualisé sur cet extrait est géré  
par le centre des impôts foncier suivant :  
Pôle topographique de gestion cadastrale  
Centre des finances publiques Rue Raoul  
Follereau 59322  
59322 VALENCIENNES CEDEX  
tél. 0327146270 -fax 0327146680  
ptgc.nord-  
valenciennes@dgifp.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr





# Arrêté de prescription

Arrêté n° 17086  
Prescription de diagnostic archéologique



**PREFET DE LA REGION HAUTS-DE-FRANCE**

**Le Préfet de Région  
Préfet du Nord  
Officier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite**

Vu le code du patrimoine ;

Vu l'arrêté ministériel du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issus des diagnostics et fouilles archéologiques ;

Vu l'arrêté interministériel du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret du 21 avril 2016 portant nomination de Monsieur Michel LALANDE, en qualité de préfet région Hauts-de-France, préfet de la zone défense et sécurité Nord, préfet du Nord ;

Vu l'arrêté ministériel du 12 octobre 2016 portant nomination de Monsieur Marc DROUET, directeur régional des affaires culturelles de la région Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 27 octobre 2016 accordant délégation de signature à Monsieur Marc DROUET, directeur régional des affaires culturelles de la région Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté portant délégation de signature aux agents de la direction régionale des affaires culturelles Hauts-de-France en date du 3 février 2017 et paru au recueil des actes administratifs numéro n°35 en date du 6 février 2017, accordant délégation de signature à Monsieur Christian DOUALE, directeur du pôle Patrimoine et Architecture ;

Considérant que des travaux sont envisagés sur les terrains sis à

Bantouzelle (Nord)  
Rue du Château -  
secteur cadastrale A 090, 707 et 708,

travaux faisant l'objet d'une demande de permis de construire (PC 059 043 17 C 0002) déposée à la mairie de Bantouzelle le 03/02/2017 par

Madame Aurèle BILTERYS  
5, rue d'Anvaucourt  
52124 METZ-EN-COUTURE

demande reçue du service régional de l'archéologie le 13/02/2017 et référencée sous le n° 170125 ;

Considérant que, en raison de leur nature, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique car ils sont situés dans un secteur avec une forte potentialité archéologique en relation avec la présence avérée d'un habitat privilégié d'époque moderne (ou plus ancien) ;

# Arrêté de prescription

Arrêté n° 17055  
Prescription de diagnostic archéologique

Considérant qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue, l'état et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures qui lui conviendraient.

## ARRÊTE

### Article 1 : caractéristiques

Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrages ou travaux concernés, sis à Bannozeille (Nord) Rue du Château - secteur cadastrale A.693, 707 et 708.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude et s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

### Article 2 : désignation de l'opérateur d'archéologie préventive

Le diagnostic archéologique sera réalisé sous la responsabilité de l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives et sous le contrôle scientifique et technique de l'Etat.

### Article 3 : conditions de réalisation

Le diagnostic sera exécuté conformément au projet d'opérateur élaboré par l'opérateur chargé du diagnostic, sur la base des prescriptions détaillées aux articles suivants.

Les conditions de sa réalisation seront définies contractuellement, en application de l'article R.523-31 du code du patrimoine.

### Article 4 : emprise

En application de l'article R.523-23 susvisé, le diagnostic portera sur l'ensemble de la surface du terrain assailli du projet. En effet, l'ensemble du terrain peut faire l'objet de travaux affectant le sol et par conséquent susceptibles de porter atteinte aux vestiges archéologiques éventuellement présents (faute de travail des épaves, chemins d'accès à côté). L'emprise du diagnostic s'inscrit notamment dans la perspective d'éventuelles prescriptions postérieures au diagnostic de modification de projet, en application de l'article R.523-15 du code du patrimoine susvisé. En effet, la nature et la localisation des vestiges archéologiques repérés peuvent parfois conduire à modifier ou déplacer des aménagements ou constructions projetés. Il importe dans ce cas que les résultats du diagnostic puissent aider l'aménageur à trouver, sur son terrain, un emplacement compatible avec la préservation du patrimoine archéologique.

### Article 5 : superficie

Les investigations porteront sur une superficie d'environ 845 m<sup>2</sup>.

### Article 6 : objectifs

En application de l'article R.523-23 susvisé, le diagnostic a pour objectif de détecter et caractériser les vestiges archéologiques. Il doit être conçu comme une opération archéologique à part entière, dépassant le simple constat de présence ou absence de site.

Il doit notamment fournir les informations nécessaires pour statuer sur les suites à donner et permettre d'établir un cahier des charges scientifique dans le cas où le préfet de région déciderait de prescrire une fouille.

### Article 7 : principes méthodologiques

La détection des vestiges nécessitera la réalisation de tranchées continues à la pelle mécanique, sous la direction du responsable scientifique et selon ses directives. La pelle mécanique, travaillant en rétroaction, sera munie d'un godet à lamelles d'une largeur d'au moins 1,6 m. Les tranchées seront

# Arrêté de prescription

Arrêté n° 17056  
Prescription de diagnostic archéologique

réparties de manière régulière sur la totalité de l'emprise à évaluer et la surface décapée représentera au moins 10% de sa superficie.

Si des vestiges sont détectés durant cette phase, des fenêtres complémentaires ou surfaces tests, seront ouvertes afin de caractériser ceux-ci. Elles auront une taille suffisante pour permettre une vision en plan et en coupe représentative et porteront la surface ouverte dans les secteurs sensibles à environ 12 à 15%.

Les structures mises au jour devront être correctement caractérisées et datées, au moyen de la fouille au moins partielle, d'un nombre significatif de trous de sondage. Elles devront faire l'objet de relevés graphiques précis et être localisées sur un plan. Leur orientation, leur épaisseur et leur décapage devront être indiqués. L'emprise du diagnostic ainsi que les limites des tranchées devront être géoréférencées précisément (en Lambert 93) sur un fond cadastral à une échelle lisibles.

L'enregistrement des données archéologiques sera effectué par un(s) stratigraphique(s) et traduit en diagrammes de Harris si la nécessité s'en impose.

## Article 8 : contrôle scientifique et technique de l'Etat

Le responsable scientifique de l'opération informera régulièrement le conservateur régional de l'archéologie et l'agent du service régional de l'archéologie chargé du suivi ou dossier de l'état d'avancement de l'opération.

Dans les jours précédant la réalisation du diagnostic, il prendra contact (par téléphone ou courrier) avec l'agent du service régional de l'archéologie chargé du suivi du dossier pour lui indiquer le date exacte de son intervention.

Toute découverte de vestiges sera signalée immédiatement par un appel téléphonique au conservateur régional de l'archéologie ou à l'agent du service régional de l'archéologie chargé du suivi du dossier.

## Article 9 : mesures de conservation préventive

Les mesures appropriées seront prises pour assurer la bonne conservation des structures mises au jour face aux intempéries ou au vandalisme.

Afin d'assurer la bonne conservation des vestiges, les sondages seront remboursés à l'issue de l'intervention. Ce remboursement pourra se limiter aux acteurs ayant mis en évidence des vestiges archéologiques significatifs.

Le remboursement interviendra à l'après accord du conservateur régional de l'archéologie.

## Article 10 : rapport

A l'issue du diagnostic, le rapport établi par le responsable scientifique de l'opération sera transmis par l'opérateur d'archéologie préventive, au préfet de région en huit exemplaires, dont un non broché. Le rapport de diagnostic comprendra tous les éléments prévus par l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques.

## Article 11 : notice scientifique

La notice scientifique, accompagnée de plans et photographies destinée à une diffusion rep. de dans l'Archéologie de la France info et dans le Bulletin Scientifique régional sera transmise sous forme numérique.

# Arrêté de prescription

Arrêté n°17056

Prescription de diagnostic archéologique

## Article 12 : le responsable scientifique de l'opération

En application de l'article R 523-23 du code du patrimoine susvisé, le responsable scientifique du diagnostic dont la désignation fera l'objet d'un arrêté ultérieur doit justifier des qualifications suivantes : médiéval/moderne

## Article 13 : mobilier archéologique

Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder deux ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic.

L'inventaire, le classement, le conditionnement de ce mobilier seront réalisés en application des articles R 523-65 à R 523-68 du livre V du code du Patrimoine, suivant l'arrêté du 1<sup>er</sup> septembre 2004 portant défaut de normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issus des diagnostics et fouilles archéologiques et conformément au « protocole pour la conservation, le conditionnement, l'inventaire et la remise du mobilier et de la documentation scientifique issus des opérations archéologiques ».

L'inventaire de ce mobilier sera établi par parcelle, avec l'indication du nom du ou des propriétaires au moment de la découverte du mobilier. Il sera transmis avec le rapport de diagnostic, sous forme informatique, et communiqué par le préfet de région aux(x) propriétaire(s) du (ou des) terrain(s) ou parcelle(s) afin qu'ils exercent leurs droits dans un délai d'un an à compter de la réception de l'inventaire, conformément à l'article 522-67 du code du patrimoine.

## Article 14 : exécution de l'arrêté

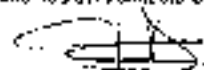
Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Madame Aurélie BILTEHYST, à Mons sur le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer (Délégation territoriale de Coua), et à l'INRAP.

En application de l'article R 523-17 du code du patrimoine susvisé, l'autorisation d'urbanisme ou autre autorisation d'aménagement des travaux envisagés ci-dessus considérés et délivrée par l'autorité compétente devra mentionner que l'exécution des prescriptions archéologiques est un préalable à la réalisation des travaux.

Le service instructeur transmettra une copie de cette autorisation au Service régional de l'archéologie.

Fait à Lille le 25 février 2017

Pour le Préfet de la Région Hauts-de-France  
et par délégation  
Pour le directeur régional des affaires culturelles  
Le directeur, Pôle Patrimoine et Architecture



Christel DOLLE

# Arrêté de désignation



PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

Direction régionale  
des affaires culturelles

N° PATRIARCHE  
158420

## Arrêté préfectoral portant désignation du responsable scientifique dans le cadre du diagnostic archéologique n° 17056

**Le Préfet de Région  
Préfet du Nord  
Officier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre national du Mérite**

**Vu** le code du patrimoine ;

**Vu** l'arrêté ministériel du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issus des diagnostics et fouille archéologiques ;

**Vu** l'arrêté interministériel du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

**Vu** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

**Vu** le décret du 21 avril 2016 portant nomination de Monsieur Michel LALANDE, en qualité de préfet région Hauts-de-France, préfet de la zone défense et sécurité Nord, préfet du Nord ;

**Vu** l'arrêté ministériel du 12 octobre 2016 portant nomination de Monsieur Marc DROUET, directeur régional des affaires culturelles de la région Hauts-de-France ;

**Vu** l'arrêté préfectoral en date du 27 octobre 2016 accordant délégation de signature à Monsieur Marc DROUET, directeur régional des affaires culturelles de la région Hauts-de-France ;

**Vu** l'arrêté portant délégation de signature aux agents de la direction régionale des affaires culturelles Hauts-de-France en date du 3 février 2017 et paru au recueil des actes administratifs numéro n° 36 en date du 6 février 2017, accordant délégation de signature à Monsieur Jean-Luc COLLART, conservateur régional de l'archéologie ;

**Vu** l'arrêté de prescription de diagnostic archéologique n°17056 ;

### ARRETE

**Article 1** - GILLET Evelyne (INRAP) est désigné(e) comme responsable scientifique du diagnostic sur la commune de Bantouzelle (Département), Rue du Château - section cadastrale A 699, 707 et 703.

**Article 2** - Le rapport établi à l'issue du diagnostic devra être fourni en huit exemplaires, dont un non broché. Il devra comporter :

- **les données administratives et techniques**

1. région, département, commune, lieu-dit ;
2. numéro d'opération (n° de département, n° de commune, n° de l'arrêté, mention DIAG) ;

## Arrêté de désignation

3. références cadastrales (année de réalisation du cadastre, n° des sections et n° des parcelles) ;
  4. nom du ou des propriétaires au moment de l'opération ;
  5. cartes et plans de localisation géoréférencés (1/25 000° et fond de cadastre actuel) avec l'emprise du diagnostic et, si elle est connue, l'implantation des aménagements ;
  6. plan d'implantation de tous les sondages avec leur identification ;
  7. fiche signalétique par période de présentation des résultats scientifiques ;
  8. notice des résultats scientifiques pouvant figurer dans le Bilan Scientifique Régional, éventuellement accompagnés d'illustrations.  
La notice et les illustrations seront également transmises sous forme numérique.
- **la présentation des résultats scientifiques**
    1. un état sommaire des connaissances géologiques, archéologiques, historiques avant le diagnostic ;
    2. un exposé de la mise en œuvre du diagnostic ;
    3. un mode d'emploi de la documentation avec la présentation du système d'enregistrement des données de terrain et du système de gestion mis en place pour leur exploitation ;
    4. la présentation générale des résultats sur la zone diagnostiquée en identifiant le ou les différents sites archéologiques repérés et leur caractérisation sommaire, accompagnée d'un plan regroupant l'intégralité des sondages avec leur identification ;
    5. la présentation détaillée, par période chronologique, du ou des sites avec plans et coupes ainsi que le mobilier significatif ;
    6. une synthèse par période avec la nature des sites et leur interprétation ;
    7. une synthèse d'ensemble replaçant le site ou les sites dans les problématiques régionales ou nationales.

**Article 3** – Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à l'opérateur.

Conformément aux dispositions des articles R 421-1 et R 421-5 du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent dans le délai de 2 mois à compter de sa notification.

Fait à Lille, le 20 août 2017

Pour le Préfet de la Région Hauts-de-France,  
et par délégation,  
pour le directeur régional des affaires culturelles,  
le conservateur régional de l'archéologie

Jean-Luc COLLART



Copie : GILLET Evelyne

# Projet scientifique d'intervention

**Diagnostic archéologique D118969**  
**BANTOUZELLE(59)- RUE DU CHATEAU,17/056**

## Projet scientifique d'intervention

### 1.- Identification administrative de l'opération

Région	Hauts-de-France	Département	Nord			
Commune	Bantouzelle					
Lieu dit	rue du Château					
Cadastre	Bantouzelle : A 699-707-703					
Prescription	N° Arrêté	Réception	Surface	Attribution	Envoi projet	
Intran	17/056	27-04-2017	845 m <sup>2</sup>	27/04/2017	26-06-2017	
Modification	?					
Contact actuel	Contexte particulier					
Nature archéologique						

### 2.- Problématique scientifique

Les travaux envisagés sont susceptibles, en raison de leur nature, d'affecter des éléments du patrimoine archéologique car ils sont effectués dans un secteur avec une forte potentialité archéologique en relation avec la présence avérée d'un habitat privilégié d'époque médiévale et moderne. Il est donc nécessaire de mettre en évidence et de caractériser au mieux, l'étendue, l'intégrité et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesure dont ils doivent faire l'objet.

#### • Profil du responsable d'opération :

Périodes médiévale et moderne  
 Géomorphologue (fond de vallée de l'Escaut)  
 Spécialité : Médiéval

### 3.- Contraintes techniques

Fond de forme projet non précisé (habitation de caractère particulier)

### 4.- Méthodes et techniques envisagées

- réalisation de tranchées continues réparties sur la totalité de l'emprise accessible à hauteur de 10 % de l'emprise en respectant la cote de fond de forme (si précisé) - ouverture éventuelle de tranchées à l'emplacement de structures présentant une concentration ou une extension particulière
- réalisation ponctuelle à des endroits définis en concertation avec l'aménageur, de sondages profonds visant à reconnaître la stratigraphie du secteur et à reconnaître d'éventuelles occupations plus anciennes - sondages profonds à réaliser en fonction des caractéristiques techniques des aménagements - relevé des vestiges et fouille partielle d'un nombre significatif de structures selon les modalités classées

# Projet scientifique d'intervention

## 5.- Volume des moyens prévus (en jours)

	Préparation	Terrain	Etude	Opération
Autre main d'œuvre	J	J	J	0 J
Responsable Opération	1 J	1 J	2 J	4 J
Responsable Sécurité	J	J	-	0 J
Spécialiste	J	J	1 J	1 J
Technicien	J	J	1 J	2 J
Technicien Spécialisé	J	-	0,5 J	0,5 J
Topographe	J	1 J	0,5 J	1,5 J
<b>Totaux</b>	<b>1 J</b>	<b>3 J</b>	<b>5 J</b>	<b>9 J</b>

### • Moyens particuliers

Terrain	Etude
Palu hydraulique à chenilles 20 tonnes avec gâse de curage 1 p.	

## 6.- Délais de réalisation

Préparation	1 jour	Terrain	1 jour	Etude	2 jours
Remise rapport	70 jours après la fin de la phase terrain				

## 7.- Observations complémentaires

rebouchage Inrap
------------------

### Directeur-adjoint Scientifique et Technique

Nom du DAST
SAUVAGE, Laurent





## II. Résultats



# 1 Introduction, description de l'opération

## 1.1 Circonstances et conditions de réalisation de l'intervention

L'emprise du diagnostic se situe à l'ouest de l'entité de Bantouzelle, au croisement des rues de la Vaucelette et du Château. L'assiette foncière correspond à un terrain en friche implanté en bordure d'habitats, section BH 35, 344, 345p, 500, 514, section Bl 387, sections A 699-707-703 (fig.1). La prescription porte sur une surface de 845 m<sup>2</sup> (arrêté préfectoral n°2017/056).

Les travaux dont la nature est susceptible d'affecter les éléments du patrimoine archéologique sont prévus dans une région connue pour son grand potentiel archéologique. Une intervention a donc été prescrite par le service régional de l'archéologie des Hauts-de-France, sur l'ensemble de la surface concernée par un projet de construction d'une habitation.

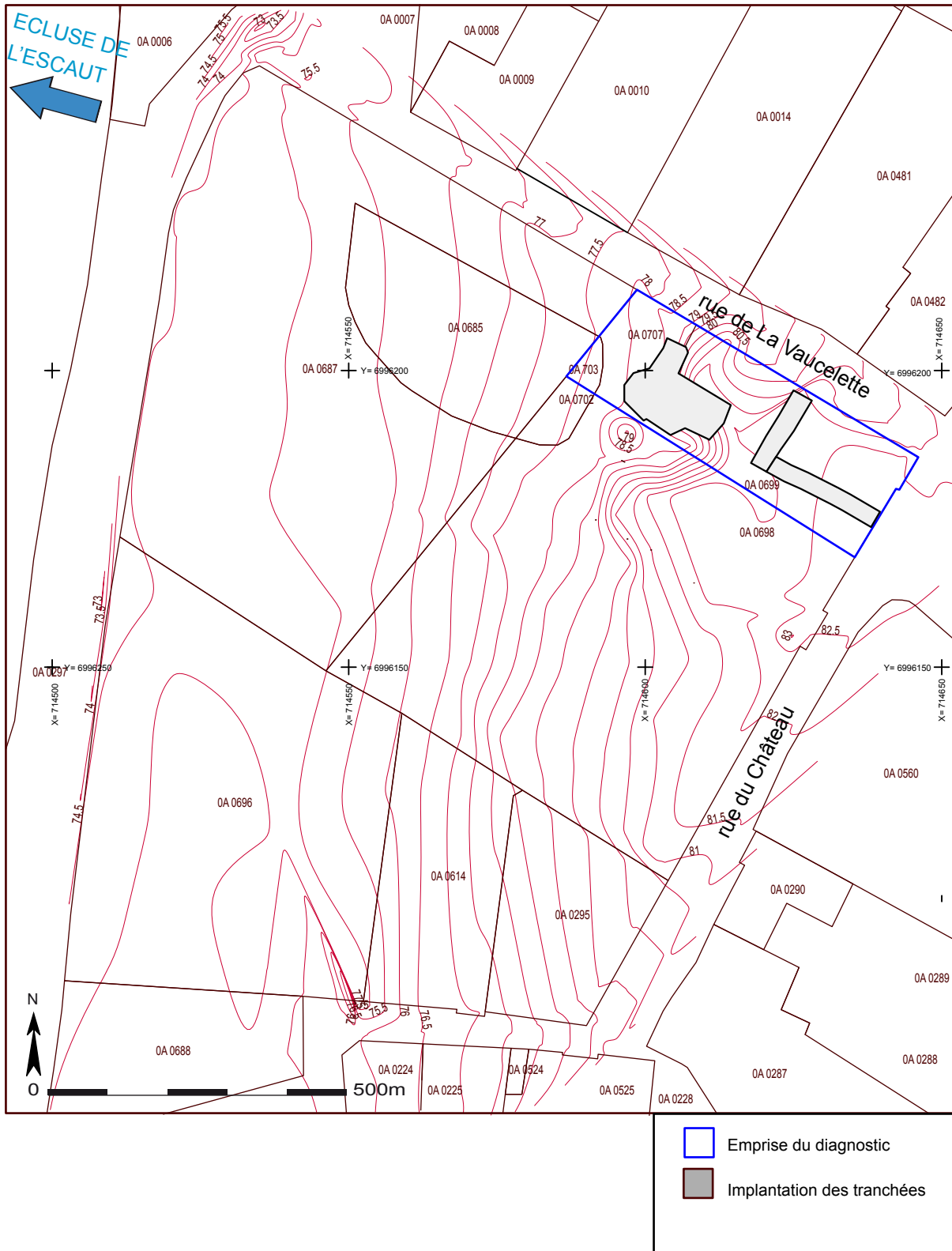
## 1.2 Contextes et état des connaissances avant l'opération

### 1.2.1 Contextes géographique et géologique

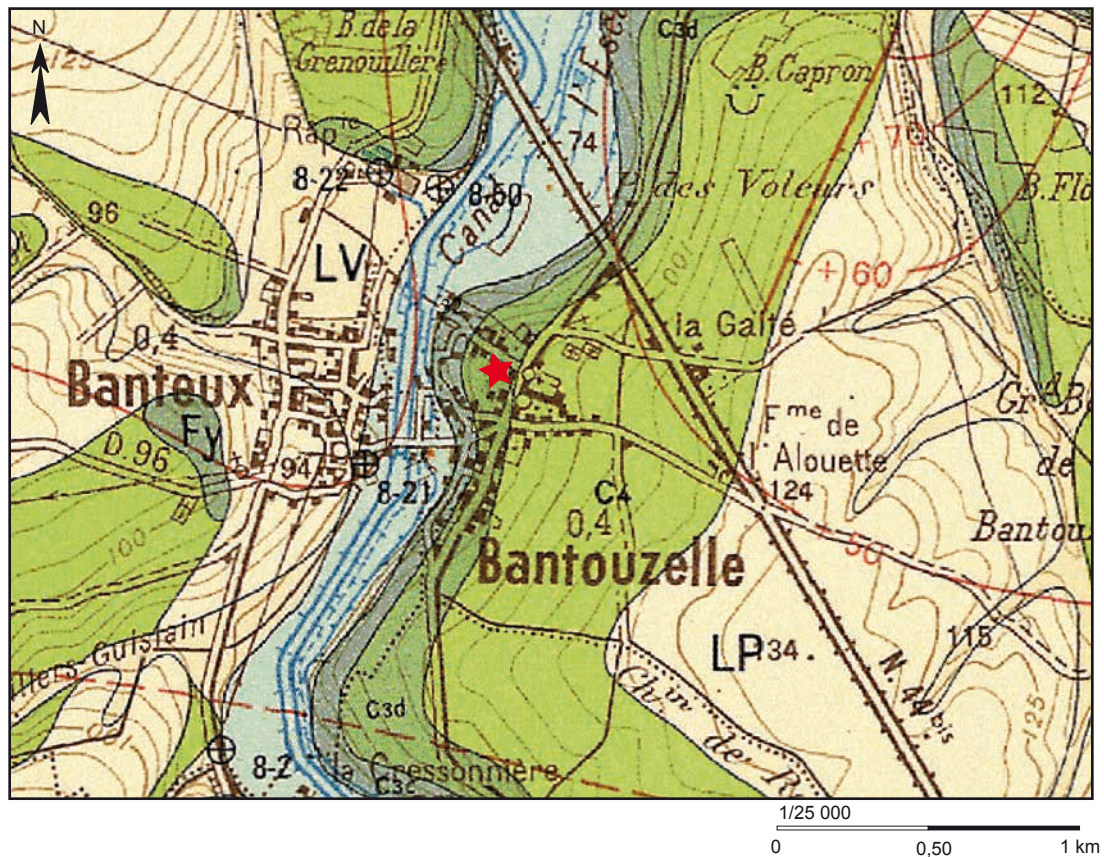
La commune de Bantouzelle est située dans le département du Nord en région Hauts-de-France. Le village situé sur la rive droite de l'Escaut appartient à l'arrondissement de Cambrai, au canton de Marcoing et est proche de Banteux situé juste en face, sur la rive gauche de l'Escaut. L'emprise est implantée sur une légère proéminence d'environ 82 m d'altitude, offrant une situation panoramique privilégiée des abords de l'Escaut. D'après la carte du BRGM (fig.2), la formation sédimentaire de cette zone est essentiellement composée de couches de craie du Crétacé supérieur (C3). La réalisation de différents sondages lors de l'opération a permis de confirmer la présence d'horizons de craie implantés sous les vestiges d'époque moderne, apparaissant entre - 0,7 m (Log. 1 cf. fig.16) et - 0,36 m (Logs 4 cf. fig.31) sous le sol actuel.

### 1.2.2 Les découvertes archéologiques

Les découvertes archéologiques mises au jour sur le territoire de Bantouzelle sont peu nombreuses. La carte archéologique de la Gaule (Delmaire 1996) mentionne quelques traces d'occupations gallo-romaines découvertes en surface lors de prospections au lieu-dit « Terre de Rancourt » ainsi que sur le tracé de la voie romaine au nord-ouest de « La ferme Bonabus » en limite de l'entité de Les Rues-des-Vignes. L'absence de sites archéologiques spécifiques sur cette commune s'explique essentiellement par l'état de la Recherche, car, jusqu'à présent, aucune intervention préventive n'avait été effectuée. L'existence de données historiques importantes concernant une seigneurie implantée à Bantouzelle offre par contre un potentiel de recherche inédit sur cette zone (cf. *infra*).



**Fig.1** : Bantouzelle, Rue du Château, Plan cadastral au 1000°. © Mise à disposition PPIGE dela BD Parcellaire; © IGN 2008; © d'après les données topographiques d' Yves Créteur-Inrap.



★ Localisation du diagnostic

Fig. 2 : Bantouzelle. Extrait de la carte du BRGM au 25 000°. © Evelyne Gillet - Inrap.

### 1.2.3. Les sources historiques, approche documentaire par Ch. Cercy

Une série de constructions de maisons individuelles sont achevées ou prévues rue du Château à Bantouzelle<sup>1</sup>, à l'emplacement de l'ancien château seigneurial. Seule la parcelle la plus septentrionale a fait l'objet d'un diagnostic archéologique. Trois jours ont été attribués à cette approche documentaire préalablement à l'intervention de terrain, l'objectif étant, dans un temps court, de retrouver des fonds (documents ou sources cartographiques) susceptibles de renseigner au mieux le secteur diagnostiqué.

Bantouzelle fait l'objet d'une très courte notice dans la *Statistique archéologique du département du Nord* (Bruyelle 1863 : 312) ainsi que d'une monographie à destination du grand public écrite en 1998 (Davoine *et al.* 1998) et de quelques articles qui lui sont consacrés dans la revue *Cambrésis terre d'histoire* par les mêmes auteurs (Carré 1991 et 1991b). Les archives départementales du Nord (désormais : AD Nord) conservent quelques plans d'Ancien Régime, mais aucun qui ne représente, à notre connaissance, le château de Bantouzelle. Le plan terrier de la seigneurie mentionné dans l'inventaire après décès de Christophe-Joachim Payen de l'Essart, seigneur de Bantouzelle<sup>2</sup> n'y est pas conservé.

Outre les documents cartographiques, les fonds de l'Ancien Régime dépouillés et consultés correspondent aux fonds de l'évêché de Cambrai (sous-série 3G) puisque Bantouzelle est un fief-lige du comté de Cambrai, de la Chambre des Comptes (série B), certains des biens nobles du Cambrésis ayant été confisqués à partir de 1595, de l'Intendance (série C Intendance, C États, et C Fiefs). Bantouzelle n'apparaît pas dans les inventaires de la série J et les archives communales ne sont pas déposées aux AD Nord. Faute de temps, les actes du XIII<sup>e</sup> s. intéressants les seigneurs de Bantouzelle et conservés dans les fonds de l'abbaye de Vaucelle (28H) n'ont pas été exploités.

Enfin, les séries modernes liées à la vente au titre des biens nationaux de l'émigré Jean-Baptiste de Carondelet (sous-série 1Q) et les matrices cadastrales de la première moitié du XIX<sup>e</sup> s. (sous-série 36P) ont également été consultées.

1. Bantouzelle, canton de Marcoing, arrondissement de Cambrai.

2. AD Nord, C 20906.

### 1.2.3.1 Situation de la commune et première mention

La commune de Bantouzelle se situe en rive droite de l'Escaut, entre les communes de Honnecourt au sud et celle des Rues des Vignes, où se situe l'abbaye de Vaucelle au nord (fig.3 et 4).

Selon les auteurs, la paroisse serait citée pour les premières fois en 1095, 1132, 1138 dans les titres des abbayes d'Honnecourt et de Vaucelles (Mannier 1861 : 260) ou en 1184 (Bruyelle 1862 : 16-17).

Le village n'est pas une paroisse et dépend de l'église Saint-Léger de Banteux (Le Glay 1849 : 405).



**Fig.3** : Banteux et Bantouzelle (au premier plan) dans les albums de Croÿ (début du XVII<sup>e</sup> siècle).

© Duvosquel (dir), Crédit Communal de Belgique, Rivières et fleuves II.



**Fig.4** : Banteux et Bantouzelle sur la Carte particulière du Cambrésis (1728).

© AD Nord, 52 Fig. 14, cliché Ch. Cergy.

### 1.2.3.2 Le château et la seigneurie de Bantouzelle

#### *Du Moyen Âge aux Temps modernes*

Les premiers seigneurs du lieu appartiendraient à la famille Leleu<sup>3</sup> (ou *Lupus*). De fait, un certain Robert Leleu est mentionné en 1138 puis 1139 pour des terres et une partie de pré données à l'abbaye de Vaucelles ; en 1161, Robert vend un bois et des droits à l'abbaye<sup>4</sup>. Dans le dernier tiers du XII<sup>e</sup> s., Hunon, fils de Guiard de Banteux, donne cinq muids de terre à Vaucelles, du consentement des membres de sa famille et de Radulf, fils de Robert Leleu de Bantouzelle, dont il tenait cette terre en fief<sup>5</sup>. La terre de Bantouzelle (*Bantousel*, *Bantosiel*, *Bantusel*...) est tenue du comte-évêque de Cambrai<sup>6</sup>. Au cours du XIII<sup>e</sup> s., la seigneurie appartient à Raoul, fils de Simon de Gonnellieu, à Adam d'Audencourt, à Gaucher de Thourotte, châtelain de Noyon (Bruchet 1928). Pour cette période, on ignore tout d'un éventuel château, et rien ne dit que la motte castrale dite de Ligercourt au Bois Capron, à 1,3 km du terrain diagnostiqué, soit liée au seigneur de Bantouzelle. Cette motte, renseignée dans la carte archéologique (N° Dracar 59049-02 AH), ne figure pas dans l'inventaire de S. Lekraie et D. Dusart (Lekraie, Dusart 1998 : 2).

L'ouvrage de Davoine, Carré et Gaillard restitue assez justement la succession des seigneurs de Bantouzelle aux Temps modernes (Davoine et al. 1998, p. 24). En 1590, Servais de Glymes, écuyer, produit le rapport et dénombrement de la seigneurie de Bantouzelle (fig.3). Il s'agit d'un fief lige du comté de Cambrai, à un cheval et armes de relief et 60 sous de cambrellage. Le seigneur de Bantouzelle exerce les droits de justice les plus étendus, y compris celui de rémission. Servais de Glymes est rebelle à l'autorité du roi d'Espagne, dont les troupes prennent Cambrai en 1595 (Trénard et al. 1982 : 121-122) ; à ce titre, sa seigneurie est confisquée. Toutefois, comme elle se situe dans une zone de conflits, elle est déclarée déserte et abandonnée en 1597 (fig.4).

---

3. C'est cette forme qui est retenue par M. Bruchet (Bruchet 1928).

4. (...). Nicolas, évêque de Cambrai, notifie diverses donations reçues par l'abbaye de Vaucelle. Chartae Galliae, F11112, d'après AD Nord, 28H 96, n°2, fol 1-2v.

(...) *terram quam Rodbertus Lupus dedit in Bantusel*, confirmation des possessions de l'abbaye de Vaucelles par Innocent II, 1139. Chartae Galliae, F11113, d'après AD Nord, 28H 1/1.

*Preterea, Robertus cognomento Lupus de Bantousello omne nemus quod possidebat supra viam euntibus a Valcellis Houneocort ad sinistram juxta nemus ecclesie Valcellarum et quicquid possidebat vel sui juris erat in terris, terragiis, dominicatura a supradicto nemore per sartum Lamberti et sartum Pagani usque ad fagum que est in termino sarti Scacharii, per sartum etiam Roberti de Archai usque ad terras de Houneocort, versus Gratepanche usque ad calceiam, duos etiam modios frumenti quos in censu pro terra de Fageto ab ecclesia annuatim tenebat ecclesie Valcellensi, concedente uxore sua Fressende et liberis suis Hugone, Radulfo, Johanne, Fulcone, perpetuo possidenda, libere et absolute per manum Werrici de Audencort a quo hec omnia in feodum tenebat per nostram etiam manum a quo feodum descendit vendidit et altare in eadem ecclesia optulit ...1161. Chartae Galliae, F11131, d'après AD Nord, 28H 96, n°8, fol7v-10.*

5. *Huno, filius Wiardi de Bantus, concessione uxoris sue Sare et filii sui Symonis et fratris sui Willelmi, dedit ecclesie Sancte Marie de Valcellis in elemosinam tam pro sua quam predecessorum et successorum suorum salute quinque modiatas terre inter quas continetur sartum Wibaldi, que infra hos terminos jacet, scilicet inter viam que ascendit de Bantus versus Linnestraus usque ad nemus de Vinci et infra terminum terre de communia, tam in terragio et terra quam in nemore et cum districto et justicia, excepto sarto Rotlandi. Sciendum quoque est quod idem Huno, concessione domini sui Radulfi, videlicet filii Roberti Lupi de Bantusel, a quo eandem terram in feodum tenebat, hanc donationem fecit. [dernier tiers du XII<sup>e</sup> siècle]. Chartae Galliae, F11145, d'après AD Nord, 28H 23/818.*

6. *Preterea, Robertus cognomine Lupus in villa sua Bantoisel cognominata, que est de feodo nostro, sub presentia nostra et assensu nostro concessioneque fratris sui Gervasii ad cuius feodum Bantoisel pertinet, ecclesie Valcellensi terram, silvam, pratum, aquam, sicut mete ibi constitute determinant, in eternum possidenda libere et sine omni advocacione, partim in elemosina dedit, partim vendidit. Nicolas, évêque de Cambrai, confirme les donations faites à l'Abbaye de Vaucelle, 1145, Chartae Galliae, F11118, d'après AD Nord, 28H 24/838.*





### Bantouzelle - rue du Château

Localisation de l'intervention (en rouge) sur le plan cadastral de 1823 et restitution des éléments vendus le 11 thermidor an II. AD Nord, P31/806, section A dite du Village. © et numérisation AD Nord, BD parcellaire de l'IGN (2015), via Ppige, géoréférencement Y. Créteur, restitution et mise en forme Ch. Cercy

- ① Château de Bantouzelle
  - \* Corps de logis sur caves
  - \* Bâtiment à droite en entrant : chapelle, écurie, remise, logement
  - \* Bâtiment à gauche en entrant: pigeonnier, écurie, remise
- ② Grange, remise et bûcher dépendant du château vendus en 1794
- ③ Prairies vendues avec le château en 1794
- ④ Rue de la Fontaine
- ⑤ Rue Saint-Michel

**Fig.5** : le château de Bantouzelle sur le cadastre de 1823.  
© AD Nord, P31/806, section A dite du Village, géoref. Y. Créteur -Inrap.

La seigneurie est aux mains de la famille de Carnin au début du XVII<sup>e</sup> s.. Claude de Carnin et sa femme testent en faveur de leur fils Antoine-Claude : ce dernier hérite de la seigneurie, comprenant le château et maison seigneuriale, situé au bord de l'Escaut et environné de prairies<sup>7</sup> (fig.5). En 1692, François de Carnin vend la seigneurie à Claude de la Hamaide (fig.6). Elle correspond alors à 135 mencaudées de terres labourables, environ 18 mencaudées de prairies<sup>8</sup> et divers revenus en nature (chapons, poules, avoine) et en numéraire. Thérèse-Robertine d'Esclaibe hérite de Claude de la Hamaide ; la seigneurie passe en 1701 à sa fille Françoise-Claudine de Carondelet (fig.3), puis à Charles Payen d'Essart, capitaine au régiment de Rohan-Rochefort, fils de Françoise-Claudine de Carondelet<sup>9</sup>, à son fils Christophe-Joachim Payen de l'Essart, et revient enfin, par héritage, à son cousin Jean-Baptiste-Augustin de Carondelet en 1768<sup>10</sup>. Il semble qu'aux XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> s., les seigneurs de Bantouzelle ne résident plus dans leur domaine.

### *La fin du XVIII<sup>e</sup> s., la Révolution et les débuts du XIX<sup>e</sup> s.*

Jean-Baptiste-Augustin de Carondelet, lieutenant-colonel au service de Sa Majesté Catholique fait reconstruire le château à partir de 1784. Pour ce faire, il passe une convention avec le briquetier Antoine Sapin pour l'établissement de deux briqueteries au village en mars 1784<sup>11</sup>. Les travaux s'échelonnent de 1784/1785 à 1789, les nouvelles constructions étant en cours d'achèvement en décembre 1789. En septembre et novembre de la même année, on avait procédé au toisé des couvertures d'ardoise du corps de logis et des deux bâtiments fermant la cour ; à cette date, le nouveau château est donc probablement déjà habitable<sup>12</sup>. La nouvelle construction est édifiée en pierres et briques et couverte d'ardoise. Jean-Baptiste de Carondelet émigré, la seigneurie est saisie au titre des biens nationaux et le château et ses dépendances (dont les deux bâtiments à usage de grange, remise et bûcher situés au sud-ouest) sont vendus le 26 thermidor an II (13 août 1794) à Augustin Douchet. Le procès verbal des enchères, en trois lots indivisibles, décrit précisément le bien : il se compose d'un corps de logis sur caves, présentant deux étages et un comble mansardé aménagé ; il est pourvu d'un jardin (fig.5). La cour est encadrée par deux bâtiments, de part et d'autre du portail d'entrée. Ces constructions, à vocation utilitaire (remises, écuries, diverses « salles ») comportent également une chapelle et un logement.

Le plan cadastral de 1823 figure l'ancien château, qui semble avoir subi peu de modifications (fig.5). Sans les appentis qui le flanquent, le corps de logis mesure 21 m de long pour 14 m de large (soit une surface au sol de 285 m<sup>2</sup>), tandis que les annexes, disposées en retour d'équerre de part et d'autre de la cour, mesurent chacune 25 m de long pour environ 7 m de large, soit 240 m<sup>2</sup><sup>13</sup>. Une carte postale du début du XX<sup>e</sup> s. (fig.6) donne une idée de l'ordonnancement classique du corps de logis.



**Fig.6** : le château de Bantouzelle au début du XX<sup>e</sup> s.  
© Carte postale publiée dans Carré 1991, p. 21.

7. La pierre tombale de Claude de Carnin, conservée jusqu'en 1914 au Musée de Douai, est reproduite dans l'ouvrage de Davoine, Carré, Gaillard (Davoine et al. 1998 : 24).

8. La mesure agraire de Bantouzelle est la mencaudée de Cambrai. À la fin de l'Ancien Régime, elle correspond à 0,3546 ha (Charbonnier et al. 2012 : 228). Le domaine correspond approximativement à 54 ha. Le rôle du vingtième daté de 1750 donne 140 mencaudées de terres labourables pour six mencaudées de prairies. AD Nord, C États 241, voir Document 6.

9. AD Nord, 3G 1126.

10. AD Nord, 3G 371.

11. AD Nord, 3G 1130.

12. *Ibidem*.

13. AD Nord, 36P 81.

En 1823 château correspond à la parcelle 197, tandis que les parcelles 198 et 199 désignent respectivement le jardin attenant et un pré, qui est vraisemblablement le troisième lot de la vente révolutionnaire. En 1841 les parcelles A 197 à 199 appartiennent à Jean-Baptiste Bident, résident à Bantouzelle . Les parcelles voisines (A 200 et 201) sont quant à elles propriétés de Jean-Baptiste Crépin. Selon A. Carré, le château appartient ensuite à Jean-François Tourneux et à un certain Vaillant (Carré 1991 : 21).

### 1.2.3.3 Sources

#### **Document 1**

1590, 22 mars. Rapport et dénombrement de la terre et seigneurie de Bantouzelle par Servais de Glymes. AD Nord, 3G46, imma 492.

Cahier, parchemin. Transcription partielle du premier feuillet.

*C'est le rapport et denombrement que je, Servais de Glymes ecuyer, seigneur de Court, fait et baille [...] un certain fief et noble tenement que je tient et adveu a tenir de la comté de Cambresis et haulte court du pallais de Cambray a relief de cheval et armes et de soixante sols pour cambrelaige quant le cas y escheit. Se comprenant en toute la ville, tere, et segnourie dud. Bantouzel, avecq en plusieurs parties de terres labourables, rentes d'argent, chappons, poulles en plumes et avoines en nature qui se coeillent et percoipvent chacun an en et sur plusieurs heritaiges et teres ci après declarez. Et aussy en plusieurs hommaiges et pretz, dont et duquel fief noble tenement la particulliere declaration s'enssieult.*

*Premier led. seigneur comparant ou son commis pour luy a et poelt avoir par tout led. fief et seignourie de Bantouzel toute la cognoissance et judicature de toutes matieres quelzconques, tant criminelles, civiles, reelles que personnelles et mixtes.*

*Item, a pouvoir et auctorité de donner a tous criminelz ayant deluiqué et perpetrée crimes en lad. terre et seignourie de Bantouzel remission absolue de leurs crimes et delictz toutes et quanteffois qu'il luy plaist et bon luy semble, aussy depuis la sentence diffinitive interjectée et rendue comme auparavant (...)*

*Item, ledict seigneur a dans toute ladicte seignourie de Bantouzel toute justice, haulte, moyenne et basse. (...)*

#### **Document 2**

1598, mars. Compte des confiscations des seigneuries du Cambrésis, rendu par Jean Martigny. AD Nord, B 13534.

[fol.27v]

Bantouzel

*Quant est dudit Bantouzel en Cambresis, apertenant au seigneur de Glimes, rebel et quy faict guerre aux pays et subjectz de Sa Majesté, partant desvollus a icelle par confiscation pour estre pareillement abordant la France et dudict gouvernement du Chastellet, le lieu est auchy desert et abandonné a cause de la guerre, estant de meme impossible d'en pooir faire quant a present quelque proffict ny scavoir en quoy ladicte terre et s[eigneu]rie consiste, ce que faire se pourra advenant paix ou tresve.*

*Par quoy aussy*

Neant.

#### **Document 3**

1625, 20 octobre. Testament de Claude de Carnin, chevalier, seigneur de Bantouzelle et d'Honorine d'Esclaibes, sa femme. AD Nord, C21219.

*(...) icheluy fief se comprendant en un lieu, chateau, et maison seigneurialle estant environné de la riviere appellé l'Escault et avoisiné du nombre de vingt mesures de prairie appartenant a ladite seigneurie. Sy appartient aussy a ladite seigneurie le nombre de cent quarantes mesures de terre labourable et avecq ce le nombre de cent razieres d'av[oine], deux cent chapons et quelquez poulles de rentes fonssieres et seigneurialle deu sur les manoirs, heritaiges et terres dudit Bantouzel par chacun an (...)*

#### **Document 4**

1692, 22 avril. Adhérantage de la terre de Bantouzelle à Claude de la Hamaide, chevalier, seigneur du Belliau, etc, pair et grand bailli du comté de Cambresis, par dessaisissement de François de Carnin, seigneur de Bantouzelle et de Jeanne-Marie Wain sa femme. AD Nord, 3G 1126.

*(...) Vint et comparut en sa personne messire Claude de la Hamede, chevalier, seigneur du Belliau, Fauquissart, (...) pair et grand bailly dudit comté de Cambrésis, lequel at remontré que messire Jean-Baptiste-François de Carnin, baron des Lips, seigneur de Bantouzel etc. et dame Jeanne-Marie Wain son espouse demeurants dans la ville d'Ipre, se seroient dessaisis et desherités de laditte terre et seigneurie de Bantouzel, tenu et movant dudit comté de Cambrésis, consistant en toute justice haute, moyenne et basse, en cent trente cinq mencaudées de terres labourables, item en dix huit mencaudées ou environ de prairies dans lesquels sont comprises et deux mencaudées de mainferme, item en cent quatre vingt chappons, en avoisne quatre vint six rasieres, en argent quarante florins, et cinq ou six poulles blanches et autres droits y annexez, le tout et selon qu'elle est plus particulièrement reprins par le tiltre en faisant mention et au droit et proffit dudit seigneur remontrant pour luy ou son command à denommer, moyennant le prix et somme de neuf mils florins frans denier (...)*

**Document 5**

1701, 3 mars. Adhérance de la terre de Bantouzelle à Charles-Nicolas de Carondelet et Marie-Thérèse-Robertine d'Esclaibe son épouse par donation de Claude de la Hamaide, pour appartenir à Françoise-Claudine de Carondelet leur fille. AD Nord, 3G 1126.

*(...) Lesquels ont remontrez que feu messire Claude de la Hamayde, chevalier, seigneur du Billiau (...) vivant grand bailly dudit comté de Cambrésis il auroit donné par leur contract anténuptial a laditte dame comparante toute la terre et seigneurie de Bantouzel, tenue et mouvante a relief de cheval et armes dudit comté, se consistante en toute justice, juridiction et seigneurie haute, moyenne et basse en plusieurs terres labourables et prairies, en diverses rentes seigneuriales tant en argent, bled, avoines et chappons qu'autrement, en un moulin à l'eau et autres droits annexez a laditte terre (...)*

**Document 6**

1750. 3 avril. Rôle des vingtièmes de la paroisse de Bantouzelle. AD Nord, C États 241.

[d'une autre main]

n°104

*Monsieur d'Essart, seigneur de Bentouzel capitaine au régiment de Rohan Rochefort, declar poséders cen quarant mancaudé de terre labourables occupé par Joseph Rangeval... et consors du dys lieux et six mancaudés de prérays qu'il occupe par lui-même et quelque rant fonsierre dont la totalité rand sinque cens livres monoi de France.*

n°104

Déclaration pour une seigneurie en Cambrésis. Bantousel paroisse de Banteux.

*Je, Christophe-Joachim Payen d'Essart, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, capitaine au Régiment de Rohan-Rochefort, déclare posséder la seigneurie dudit Bantousel, consistante en cent quarante mencaudées environs de terres labourables occupées par Joseph Rhincheval et consors dudit lieu et six mencaudées de prairies que je tiens par mes mains et quelques rentes foncières et seigneurialles tant en avoines qu'en chapons et argent dont la totalité me rend de revenus effectifs la somme de cinq cens livres monnoie de France.*

*Fait à Cambrai le deux mars mil sept cent cinquante.*

*D'Essart.*

**Document 7**

11 thermidor an II (13 août 1794). Première enchère des biens provenant de Jean-Baptiste Carondelet de Bantouzelle, émigré dans la municipalité de Bantouzelle .AD Nord 1Q 170 (très mauvais état<sup>14</sup>).

(...)

n°11/ Une mencaudée vingt deux verges tenantes d'un sens à la petite rue conduisant à la fontaine, d'autre sens aux deuxième et troisième lots, d'autre bout [à la rue St] Michel et d'autre bout au fossé de séparation d'avec le troisième lot, sur lesquelles cent vingt deux verges est situé le château bâti [...] en pierre et briques et couvert en ardoises, contenant en bas une belle cuisine, un fourni, deux autres places à usage de caves et deux petites en forme de caveaux, toutes les places sont solidement voûtées et bien pavées ; au premier il contient deux salles, un sallon, une chambre à manger et une petite lavanderie ; au second quatre places à feu et un cabinet ; et au dessus un beau grenier dans lequel il se trouve deux cabinets en forme de mansarde, et deux bâtiments aussi solidement bâtis et couverts en ardoises, dont un à droite en entrant dans la cour, servant ci-devant à usage de chapelle, et une autre partie du bâtiment servant à usage d'écurie et de remise, il s'y trouve aussi une place d'habitation ; celui à gauche contient un pigeonnier, au-dessus duquel il y a une place, à côté une autre place, une écurie et une remise. Le jardin est clos sur la petite rue conduisant à la fontaine par une belle muraille en briques estimée à la somme de treize mille cinq cents livres.

Cy : 13500.

n°12/ Quatre [vingt sei]ze verges, tenantes d'un sens au précédent, et d'autre sens aux heritages du citoyen Ignace Langlet, la veuve Louis Hivet, et les héritiers François Fourmaux, d'un bout à la susdite rue St Michel, et d'autre bout au susdit fossé de séparation d'avec le troisième lot, lequel fossé appartient au premier et à ce second lot, sur lesquelles quatre vingt seize verges il se trouve un grand bâtiment bâti en briques et couvert en pannes, servant à usage de grange et pouvant servir à usage d'habitation et un autre bâtiment aussi bâti en briques et couvert en pannes, servant à usage de remise et de bûcher ; sous la grange il y a une belle grande cave bien voûtée en briques.

Estimés à la somme de 3000 livres.

Cy : 3000 livres.

n°13/ Une mencaudée soixante et une verges dix pieds en prairie, tenante d'un sens au fossé susdit, d'autres sens aux digues de l'Escaut, d'un bout à la petite rue conduisant à la fontaine, d'autre bout à l'héritage des héritiers de François Fourmaux, estimés à la somme de neuf cents livres.

Cy : 900 livres.

Lesdits biens formant un seul lot d'estimation, lequel, suivant le procès[-verbal] des commissaires en date du quinze [germi]nal a été porté à la somme de dix sept mille quatre cent livres.

(...)

14. Le cahier est très endommagé et fragilisé, sa partie inférieure en partie détruite par l'eau ou l'humidité. Pour ces raisons, nous n'en avons pas poursuivi la lecture.

### 1.2.3.4 Sources, documents figurés, bibliographie

#### *Sources*

Village de Bantouzelle

1750. Rôle des vingtièmes. AD Nord, C États 241.

Seigneurs de Bantouzelle

1748-1752. AD Nord, C 20543.

1749. AD Nord, C 18413.

Seigneurie de Bantouzelle

1628. AD Nord, C 21219.

XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s. AD Nord, C 20906.

#### *Aveux et dénombremens ; adhéritances ; reliefs*

1590. Dénombrement de la seigneurie de Bantouzelle par Servais de Glymes, écuyer. AD Nord, 3G 46, imma. 492.

1598, mars. Compte des confiscations des seigneuries du Cambrésis, rendu par Jean Martigny. AD Nord, B 13534<sup>15</sup>.

1625, 20 octobre. Testament de Claude de Carnin, chevalier, seigneur de Bantouzelle et d'Honorine d'Esclaibes, sa femme<sup>16</sup>. AD Nord, C21219.

1692, 22 avril. Adhéritance de la terre de Bantouzelle à Claude de la Hamaide, chevalier, seigneur du Belliau, etc, pair et grand bailli du comté de Cambresis, par dessaisissement de François de Carnin, seigneur de Bantouzelle et de Jeanne-Marie Wain sa femme. AD Nord, 3G 1126.

1701, 3 mars. Adhéritance de la terre de Bantouzelle à Charles-Nicolas de Carondelet et Marie-Thérèse Robertine d'Esclaibe son épouse par donation de Claude de la Hamaide, pour appartenir à Françoise-Claudine de Carondelet leur fille. AD Nord, 3G 1126.

1701, 3 mars. Dénombrement de la seigneurie de Bantouzelle par Charles-Nicolas de Carondelet, comme mari et bail d'Adrienne-Thérèse-Robertine Devacq son épouse. AD Nord, C 20906.

1701, 3 mars. Relief de la seigneurie par Charles-Nicolas de Carondelet, comme mari et bail d'Adrienne-Thérèse d'Esclaibe son épouse<sup>17</sup>. AD Nord, 3G 1126.

1747, 6 janvier - 1750, 16 mars. Relief de la seigneurie de Bantouzelle par Charles Payen d'Essart, capitaine au régiment de Rohan Rochefort, de feu Françoise-Claudine de Carondelet sa mère. AD Nord, 3G 1126.

1768, 25 juillet. Adhéritance de la seigneurie noble et lige de Bantouzelle par Charles-Marie de Carondelet, chevalier, au nom de Jean-Baptiste-Augustin de Carondelet, son fils mineur, héritier de Christophe-Joachim Payen de l'Essart<sup>18</sup>. AD Nord, 3G 371.

1778, 1er août. Dénombrement de la seigneurie de Bantouzelle par Jean-Baptiste-Augustin de Carondelet, lieutenant-colonel au service de SMC et lieutenant au régiment des gardes wallons, à lui donnée par Christophe-Joachim Payen d'Essart, son cousin germain, par testament en date du 3 et du 6 juillet 1764. AD Nord, C Fiefs 4279.

#### *Ventes révolutionnaires et propriétaires au XIX<sup>e</sup> s.*

22 Germinal an II (à partir du). Vente des biens de Carondelet, ex seigneur de Bantouzelle, émigré, dossiers 8 à 10. Le 26 thermidor an II, 1 mencaudée 22 verges de terres sur lesquelles est bâti le chateau de Bantouzelle, mise à prix 13500 livres, sont adjudgées à Augustin Douchet, demeurant à Bantouzelle, la somme de 29400 livres, dossier 13. AD Nord, 1Q 178.

15. La seigneurie de Bantouzelle n'est plus mentionnée dans les comptes postérieurs.

16. Résident à Douai en 1628.

17. Le couple demeure ordinairement à Potelle. Potelle, canton du Quesnoy-Est, arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe.

18. Inventaire après décès des biens de Christophe-Joachim Payen de l'Essart, seigneur de Lhotel, Bantouzel, daté du 31 juillet 1767, dans son château de L'Hôtel à Vendegies-sur-l'Écaillon, AD Nord, C 20906 et C 20543 (vente des meubles à partir du 28 décembre 1767). Dans une pièce se trouve *un plan regardant la seigneurie de Bantouzelle*. Vendegies-sur-l'Écaillon, canton de Solesmes, arrondissement de Cambrai.

Augustin Douchet acquiert de nombreuses terres à Bantouzelle. La vente, enregistrée à la date du 11 thermidor an II est rangée liasse 30, contrat n°13, article 11. AD Nord, 1Q 177, 1Q 179.

La séance de première enchère datée du 11 thermidor an II des biens provenant de Jean-Baptiste Carondelet de Bantouzel, émigré est conservée dans les liasses AD Nord 1Q 170 (très mauvais état).

1825, 7 novembre. Décision du préfet du Nord d'indemniser à hauteur de 48512 francs Jean-Baptiste-Augustin de Carondelet, pour ses biens vendus à la Révolution. Le bulletin de vente 1989 correspond au château et ses dépendances (valeur en assignats : 28400), à 96 verges de jardin et une mencaudée 61 verges 10 pieds de prairie, le tout valant 39625 en assignats. AD Nord, 1Q 1125.

1841. Année de la mutation des propriétés section A, n°197 (sol de maison et cour) ; 198 (jardin) et 199 (pré). Elles appartiennent à Jean-Baptiste Bident, résident à Bantouzelle. AD Nord, 36P 81, fol.17.

1851. Année de la mutation des propriétés section A, n°200 (jardin) ; 201 (grange). Elles appartiennent à Jean-Baptiste Crépin l'aîné, résident à Bantouzelle. AD Nord, 36P 81, fol.59.

#### Château

1784, 20 mars. Convention entre Antoine Sapin, habitant au village de Béthencourt, et Jean-Baptiste-Augustin, baron de Carondelet, lieutenant-colonel d'infanterie au service de Sa Majesté Catholique, pour l'établissement de deux briqueteries au village de Bantouzelle. AD Nord, 3G 1130.

1785, 10 avril. Convention entre le baron de Carondelet et Felix Domez, maître couvreur demeurant à Cambrai, concernant la couverture du bâtiment que le dit seigneur se propose faire bâtir en la terre de Bantouzel. AD Nord, 3G 1130.

1786, 3 juillet. Convention entre le baron de Carondelet et Antoine Fontaine, maître charpentier du village d'Anneux, que moiennant la somme de cinquante ecu pour chaque aile de bâtiment a faire de quatre vingt pieds de roi chaque, m'oblige d'en faire la charpente et gittage nécessaire, en employant tout les bois qui se trouve dans l'enclos du dit sieur baron Carondet au dit Bantouzel. AD Nord, C 20906.

1789, 25 février. Convention entre le baron de Carondelet et Antoine Charlet, charpentier demeurant à Masnière de faire toute la charpente de l'aile gauche conforme à celle de la droite. AD Nord, 3G 1130.

1789, 30 septembre. Toisé des travaux de couverture en ardoise des bâtiments en entrant à gauche de la cour du château.

1789, 11 novembre. Toisé des couvertures d'ardoises d'un chasteau que monsieur le baron de Carondelet, seigneur du village de Bantouzel a fait construire aud. lieu (...) y compris celles de deux petis bâtiments adossés contre led. château. AD Nord, 3G 1130.

1789, 3 décembre. Toisé des maçonneries des bâtiments achevés et non achevés de droite et de gauche de la cour du château de Bantouzel. AD Nord, 3G 1130.

### *Comptes*

1701-1705. AD Nord, 3G 1127.

1708-1748. Quatre comptes en un registre. AD Nord, E 882<sup>19</sup>.

1777-1782. AD Nord, 3G 1128.

Chasserels

1648-1659. AD Nord, C 20906.

1687-1781. AD Nord, 3G 1132.

1719. AD Nord, E 878-881.

### *Fonds cartographiques*

Banteux

AD Nord, 52 Fi 552 (provenance : 7 H 37)

Banteux .- atlas avec répertoire des plans des biens de l'abbaye d'Honnecourt, à Gouzeaucourt, Honnecourt, Villers-Guislain, Villers-Outreaux, Ossus, Vendhuile, Gonnellieu et Banteux. Canton G : « terroirs de Gonnellieu et de Banteux ». 43 x 28 cm ; 70 x 60 cm. Registre relié veau avec 8 plans, parchemin ; parchemin colorié. Non retrouvé le mardi 18 juillet 2017.

Bantouzelle

1763. AD Nord, 52 Fi 341 (provenance : 28 H 162).

Plan d'une pièce de terre appartenant à l'abbaye de Vaucelles au territoire de Bantouzelle. 1763 42 x 53. Papier, mauvais état.

XVIII<sup>e</sup> s. AD Nord, 52 Fi 511 (provenance : 28 H 202).

Grattepanche. Plan de chemins desservant les censes de l'abbaye de Vaucelles : Bonavis, Grattepanche, traversant le canal d l'Escaut. Chaussée de Saint-Quentin, de Bonavis au Pont de l'Escaut et au-delà. 30 x 130. Papier.

XVIII<sup>e</sup> s. AD Nord, 52 Fi 623 (provenance : 28 H 203).

Vaucelette. Plan de l'enclos de l'abbaye de Vaucelles et du territoire environnant. Indication des censes de Vaucelette, Bonavis, Bon-abus, Montecouvet, Grattepanche, Bonnenfance, des anglais et du Ruistelet, et des Bois appartenant à l'abbaye. 148 x 205. Papier sur toile, cadre bois.

1823. AD Nord, P31/806.

Cadastre de Bantouzelle, section A.

AD Nord, 36P 80 et 36P 81: États de sections et matrices cadastrales.

Cambrésis

1728. AD Nord, 52 Fi 14.

Cambrésis. Carte particulière de la province de Cambrésis, levée sur les lieux par le sr Devese ingénieur ordinaire du roi. Papier sur toile, cadre bois.

### *Ressources numériques*

Chartae Galliae, éditions de chartes (limites de la France actuelle), jusqu'à la fin du XIII<sup>e</sup> s.

[http://www.cn-telma.fr/chartae-galliae/recherche/?q=\\*&rows=10](http://www.cn-telma.fr/chartae-galliae/recherche/?q=*&rows=10)

---

19. Les documents de la série E n'ont pas été consultés.

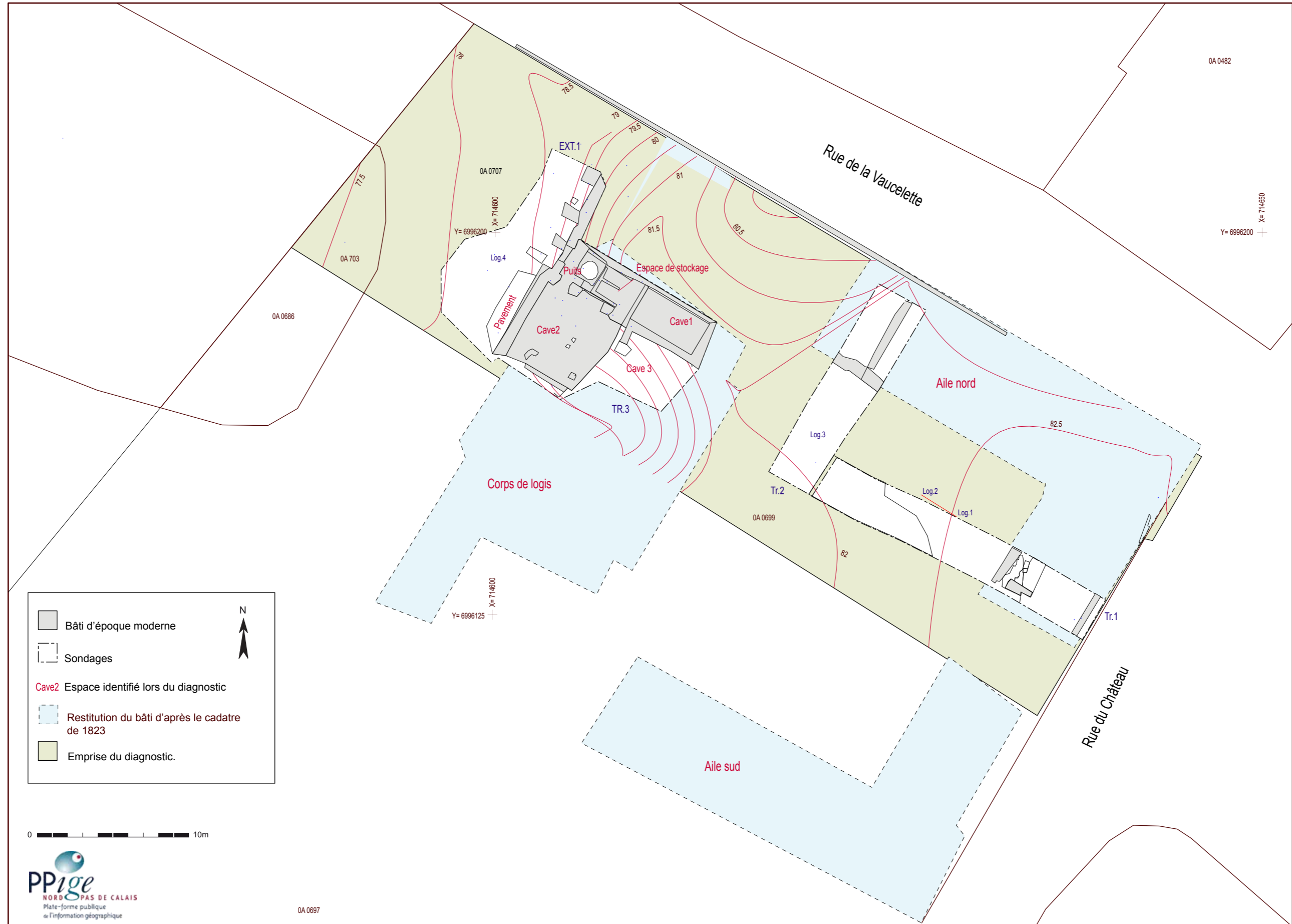


Fig.7 : Bantouzelle, Rue du Château. Plan masse au 250°.  
 © RGF 93-ign 69; © Evelyne Gillet - Inrap d'après les données topographiques d'Yves Créteur - Inrap.





## 1.3 Méthodes mises en œuvre et objectifs

### 1.3.1 Technique de sondage

Le diagnostic archéologique consiste en la réalisation de sondages et de tranchées sur l'ensemble de l'emprise, en ayant pour objectifs la reconnaissance, l'échantillonnage et le relevé des vestiges rencontrés (fig.7). Ils sont effectués à l'aide d'une pelle hydraulique équipée d'un godet lisse d'une largeur de 3 mètres. Les déblais sont déposés à proximité immédiate des tranchées et les terres sont séparées afin de faciliter le rebouchage. Les tranchées sont pratiquées en continu sur une largeur de godet (TR n°1 à 3).

En cas de découverte de vestiges archéologiques, un élargissement des sondages positifs, dit en « fenêtre », est pratiqué afin d'appréhender au mieux les structures rencontrées et de pouvoir évaluer leur densité et leur niveau de conservation (Ext. n° 1).

### 1.3.2 Contraintes

Les parcelles prescrites présentent un profil accidenté pourvu d'un fort dénivelé sur la moitié nord-ouest (-4,5 m). Cette discontinuité du relief est due à deux phénomènes :

- la présence d'un substrat crayeux naturellement abrupt ;
- l'accumulation d'une masse importante de débris de démolition recouvrant l'entièreté de la zone centrale occupée par le corps de logis en ruine d'un château de plaisance du XVIII<sup>e</sup> s.

Ces contraintes ont limité les investigations sur la zone proéminente (vers 81,5 m d'altitude), laquelle correspond au sol (niveau rez-de-chaussée) recouvrant la cave 1 dont l'élévation est préservée sur une hauteur de près de 3 m (fig.8). Aussi, la présence d'importants risques d'effondrements ne permettait pas l'observation détaillée de la partie interne et de la périphérie sud de cette même cave (fig.9).



**Fig.8** : cave. Sécurisation de la zone en élévation et des abords.  
© Evelyne Gillet - Inrap.



**Fig.9** : mur latéral sud de la cave 1. Risque d'effondrement imminent. Sécurisation des abords.  
© Evelyne Gillet - Inrap.

### 1.3.3 Protocole d'enregistrement

Les tranchées ont été relevées au GPS<sup>20</sup>, repérées en système de coordonnées RGF93/Lambert 93 et replacées sur le plan masse (fig.10). Compte tenu de la nature du chantier, chaque vestige identifié a été enregistré comme unité stratigraphique (US). Lors de la post-fouille, les US ont été encodées dans la base de données Edarc dont le programme a été établi par l'Inrap. En revanche, l'analyse par diagramme stratigraphique proposée dans ce rapport a été traitée à l'aide du programme Stratibase élaboré par Bruno Desachy. Les coupes présentées ont pour la plupart été réalisées sur base de photos géoréférencées et redressées par Yves Créteur-Inrap (Logs 3 à 5). Le relevé topographique GPS a été complété par un relevé des vestiges au tachéomètre Trimble S3 (système de référence : RGF93/Lambert 93). Vu le temps imparti pour ce diagnostic (3 jours), l'essentiel du travail de fouille manuelle s'est concentré sur le nettoyage et le dégagement superficiel des vestiges mis au jour lors des sondages effectués grâce à la pelle mécanique. Les sondages stratigraphiques ont, quant à eux, été exécutés mécaniquement.

### 1.3.4 Réalisation de l'opération

L'opération a démarré le 20 juillet 2017 et s'est terminée le 24 juillet 2017. Sur le terrain, l'équipe archéologique permanente était constituée d'un responsable d'opération et de deux techniciens.

### 1.3.5 L'archivage des données

Tous les éléments archéologiques observés sur le terrain (description et relevé des structures, inventaire, description et dessin du mobilier) sont présentés dans ce rapport. L'ensemble de la documentation papier (minutes de terrain) a été saisi informatiquement. Un inventaire détaillé réalisé selon les normes du protocole établi par SRA Nord/Pas-de-Calais figure en fin de ce rapport sous la forme de six tableaux distincts.

---

20. Les relevés sont effectués à l'aide des appareils suivant : tachéomètre Leica TCR705 et/ou GPS Trimble Geoexplorer XH avec antenne externe Zéphyr bifréquence, en post traitement avec Pathfinder Office, de précision décimétrique

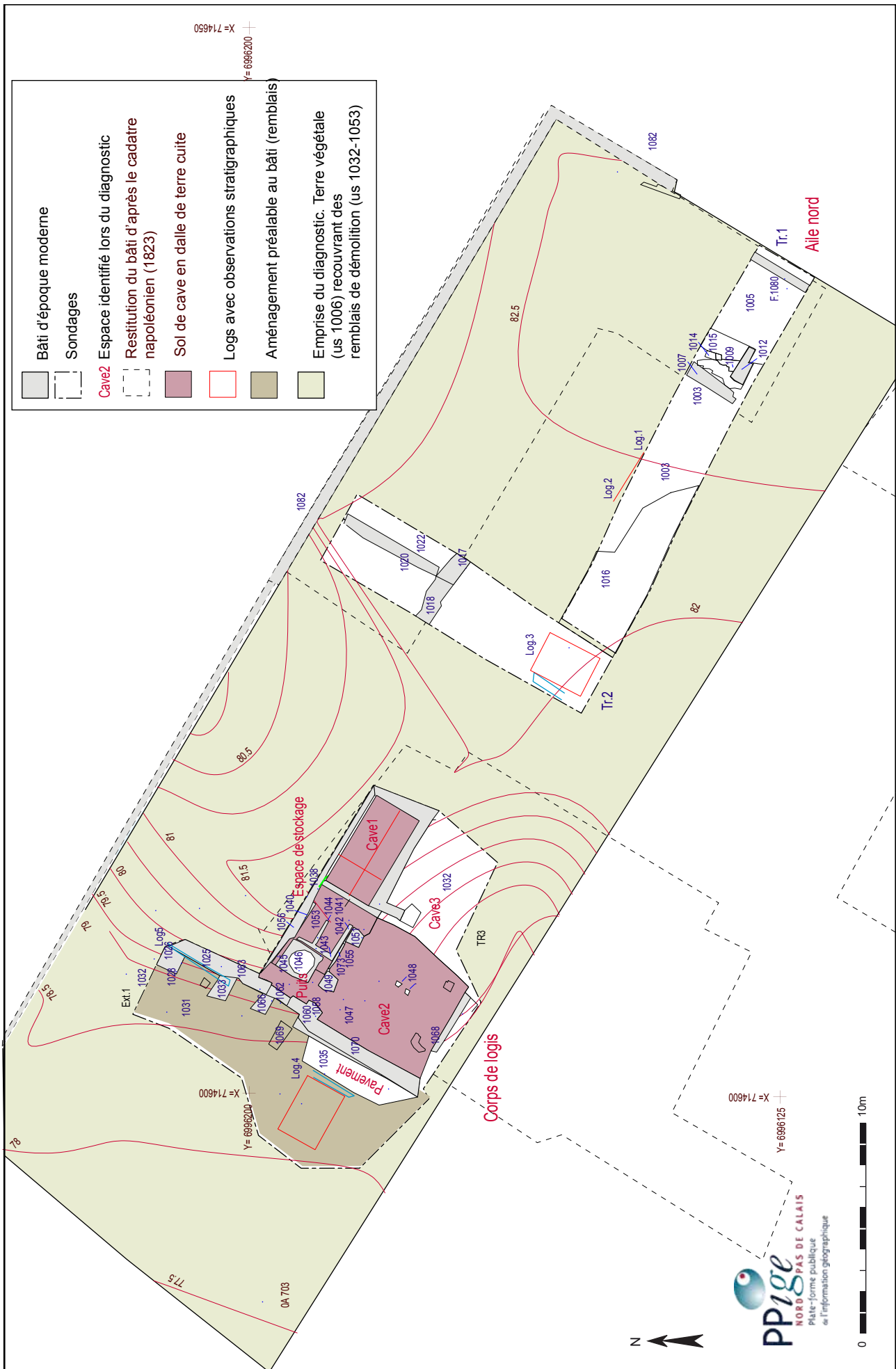


Fig.10 : Bantouzelle, Rue du Château, détail du plan masse au 250°. © RGF 93-ign 69, © Evelyne Gillet - Inrap d'après les données topographiques d'Yves Créteur - Inrap.

## 2 Résultats archéologiques

### 2.1 Présentation générale

Un projet de construction d'une habitation individuelle est envisagé au sud-est d'un terrain couvrant après vérification 1087 m<sup>2</sup> (parcelles cadastrales A699, 707 et 703). En application de l'article R.523-23 de l'arrêté de prescription n°17056, le diagnostic a porté sur l'ensemble de la surface du terrain assiette du projet.

Le principal objectif visait l'évaluation du potentiel archéologique des vestiges d'époques moderne et médiévale identifiés dans le cadre de l'étude historique préalable réalisée par Christine Cercy. Trois tranchées (Tr.1 à Tr.3) et une extension ont été réalisées au sein de l'emprise totalisant 266,98 m<sup>2</sup> équivalent à 24 % de la surface totale. En accord avec le propriétaire, les sondages visant à atteindre la craie en place ont été exécutés en dehors de la zone réservée à la construction (Logs 3 et 4). Soixante-quatorze unités stratigraphiques ont été répertoriées (fig.10, US 1001 à 1081).

#### 2.1.1 Le château de plaisance du baron Jean-Baptiste Carondelet.

Le plan cadastral de 1823 donne un aperçu de l'implantation du château construit entre 1784 et 1789 et détruit lors de la Première Guerre mondiale. « *Sans les appentis qui le flanquent, le corps de logis mesure 21 m de long pour 14 m de large (soit une surface au sol de 285 m<sup>2</sup>), tandis que les annexes, disposées en retour d'équerre de part et d'autre de la cour, mesurent chacune 25 m de long pour environ 7 m de large, soit 240 m<sup>2</sup>* » (C. Cercy §1.2.3.2). La vue générale du plan-masse permet de visualiser l'implantation cadastrale de 1823 par rapport aux sondages réalisés lors du diagnostic (fig. 7). L'emprise prescrite couvre environ 50 % de la surface construite de l'ancien château notamment la moitié nord du corps de logis ainsi que l'aile nord aménagée en retour d'équerre le long des actuelles rues du Château et de la Vaucelette. Le choix méthodologique de l'intervention s'est en premier lieu porté sur l'exploration de l'aile nord par la réalisation d'une tranchée longitudinale (Tr.1) et d'une tranchée transversale (Tr2). Dans un second temps, l'évaluation des vestiges propres au corps de logis a été entreprise par une tranchée longitudinale implantée dans l'axe de déclivité de la pente (Tr.3), assortie d'une extension importante (Ext.1) effectuée essentiellement dans le contrebas du terrain au nord pour des raisons de sécurité (risque d'éboulement).

### 2.1.1.1. Le secteur de l'aile nord

#### *Les vestiges apparents*

Au nord et à l'est de l'emprise, un mur partiellement conservé borde les rues du château et de la Vaucelette (US 1082, **fig.11-12**). Malgré la présence d'une végétation envahissante, il est possible d'observer, par endroits, un parement soigné constitué d'un appareil de blocs de craies et de silex rejointoyé avec un mortier de chaux maigre gris, présentant par endroits, une élévation de plus de 1,50 m. Ce dispositif de clôture visible sur cinquante mètres de longueur longeant la rue de la Vaucelette (limite nord) n'apparaît pas sur le plan cadastral de 1823. Les restes de murs bordant la rue du Château (**fig.13**) pourraient s'intégrer à ce même dispositif de clôture ( ? ) ou matérialiser le retour en équerre de l'aile nord. Seul un nettoyage complet de cette zone permettrait d'affiner le phasage chronologique de cette installation et d'évaluer la présence éventuelle de segments maçonnés plus anciens susceptibles de s'intégrer aux murs longitudinaux nord/est et sud-est de l'aile nord.

#### *Les vestiges révélés par les sondages*

À l'extrémité sud-est de la tranchée 1, plusieurs traces de constructions apparaissent vers - 0,30 m sous le niveau actuel constitué d'un horizon de terre végétale (US 1006) surmontant un remblai (US 1005 et 1015) comportant de nombreux débris de démolition (briques, moellons de craie, fragments de silex, mortier maigre...). Deux fondations parallèles (**fig.10**, US 1080 et 1007) à l'implantation de la rue du Château ont été repérées sur le fond de la tranchée d'une largeur de 3 m. Le nettoyage de la maçonnerie 1007 a permis d'observer un parement de fondation en briques (29 x 12 x 6 cm) et moellons de craie conservé sur deux assises et installé sur une fondation de moellons de craie d'environ 0.30 m de profondeur et 2,5 m de longueur (**fig.14** et 15). Le blocage interne est constitué de matériaux divers dont des fragments de rognons de silex et de mortier maigre blanchâtre avec inclusions de craie et de charbons de bois. La largeur de la fondation n'a pas pu être clairement mise en évidence dans le cadre du diagnostic (le secteur est perturbé). Une troisième fondation de largeur variable s'inscrit perpendiculairement (US 1012) aux structures 1080 et 1007. Ce mur de refend observé sur 1,80 m de longueur présente une assise de briques (25 x 12 x 6 cm) liées au mortier maigre. Les fondations 1007 et 1012 recoupent une ancienne fondation oblique (**fig.14**, US 1009) constituée de deux assises de briques soigneusement aménagées (24 x 11 x 6 cm). Cette maçonnerie pourrait être complétée par un remblai de craie et de briques prenant appui latéralement (**fig.14**, US 1014).



**Fig.11** : vue d'ensemble du mur de clôture longeant la rue de la Vaucelette au nord de l'emprise (Us 1082).  
© Evelyne Gillet - Inrap.



**Fig.12** : détail du parement du mur de clôture (Us 1082).  
© Evelyne Gillet - Inrap.



**Fig.13** : vue du mur de clôture altéré depuis la rue du château (Us 1082).  
© Evelyne Gillet - Inrap.

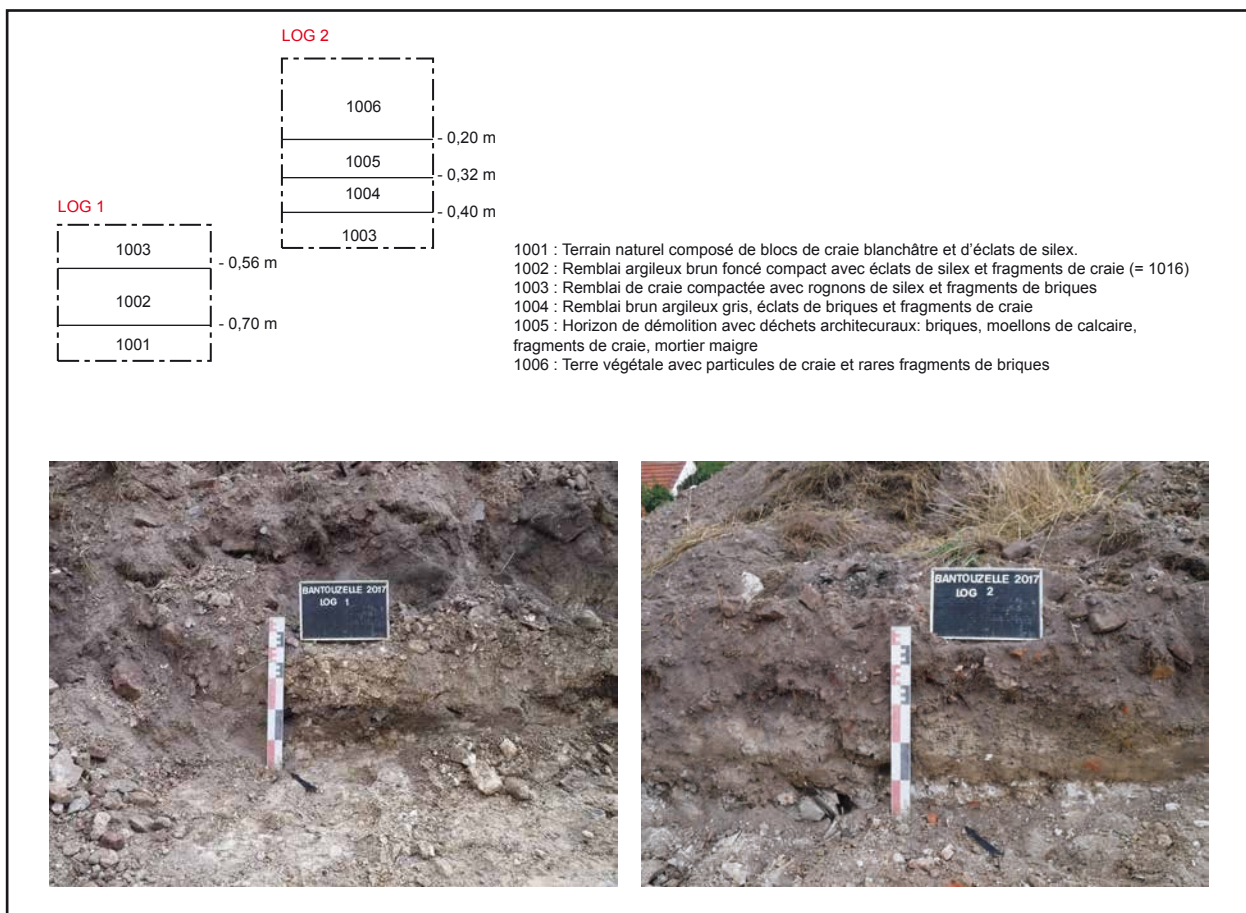


**Fig.14** : présentation des vestiges mis au jour à l'extrémité sud-est de la tranchée 1. Secteur de l'aile nord.  
© Evelyne Gillet - Inrap.



**Fig.15** : détail de la fondation 1007 parallèle à la rue du château. Secteur de l'aile nord.  
© Evelyne Gillet - Inrap.

La réalisation de deux logs (fig.16) met en évidence les horizons 1005 (remblais de démolition) et 1006 (terre végétale) recouvrant les fondations 1007, 1012 et 1080. Ces dernières sont installées dans un niveau colmaté 1004 brun foncé argileux recouvrant un horizon aménagé en craie compactée incluant des nodules de silex (US 1003). Enfin, un dernier remblai argileux compact agrémenté de nodules de craies et de silex (US 1002) prend place sur le sol naturel constitué de blocs de craie blanchâtre et de silex (US 1001) apparaissant, dès - 0,7 m sous le niveau actuel.



**Fig.16** : présentation des logs 1 et 2. Tranchée 1. Secteur de l'aile nord.  
© Evelyne Gillet - Inrap d'après le relevé de terrain de C. Cerci- Inrap.



À l'extrémité nord de la tranchée 2, quelques vestiges de fondations (1017 à 1020) apparaissent également (fig.10). Installée perpendiculairement à la rue actuelle, une portion de fondation 1017, conservée partiellement sur le fond de la tranchée - 2,10 m de longueur sur 0,70 m de largeur - est constituée de blocs de craie liés au limon jaune surmonté d'un mur parementé en briques rouges (modules de 27/28 x 12 x 6 cm) et rognons de silex liés au mortier sableux jaune (fig.17, US 1017). Elle est profondément altérée par une tranchée de récupération jusqu'à 0,80 m de hauteur (fig.18, US 1018). Un mur de refend (fig.19, US 1020) conservé sur environ 5 m de longueur, semble contemporain de la fondation 1017 bien que le chaînage entre ces deux structures soit détruit par la tranchée de récupération 1018. Le refend présente une fondation débordante en moellons de craie (six assises) surmontée de deux assises de briques (25 x 11,5 x 5 cm) liées au mortier jaune sableux, conservées sur 0,54 m de hauteur. Les fondations 1017 et 1020 (tranchée de fondation 1021) sont installées dans un horizon de terre à jardin 1022 composé de limon brun accompagné d'inclusions éparses (craie, nodules de brique...).

À l'extrémité sud-ouest de la tranchée 2, la réalisation d'un troisième log a permis de mettre en évidence différents horizons précédemment observés dans les logs 1 et 2 (fig.20, US 1001 à 1006). On note toutefois que l'horizon 1002 est probablement équivalent à l'US de terre à jardin 1022 observée sous les fondations 1017 et 1020 ainsi qu'à l'horizon 1016 mis au jour à l'extrémité nord de la tranchée 1 (fig.10). Le substrat crayeux apparaît ici plus profondément vers - 1,32 m suite à l'accumulation importante de remblais de démolition dans ce secteur.



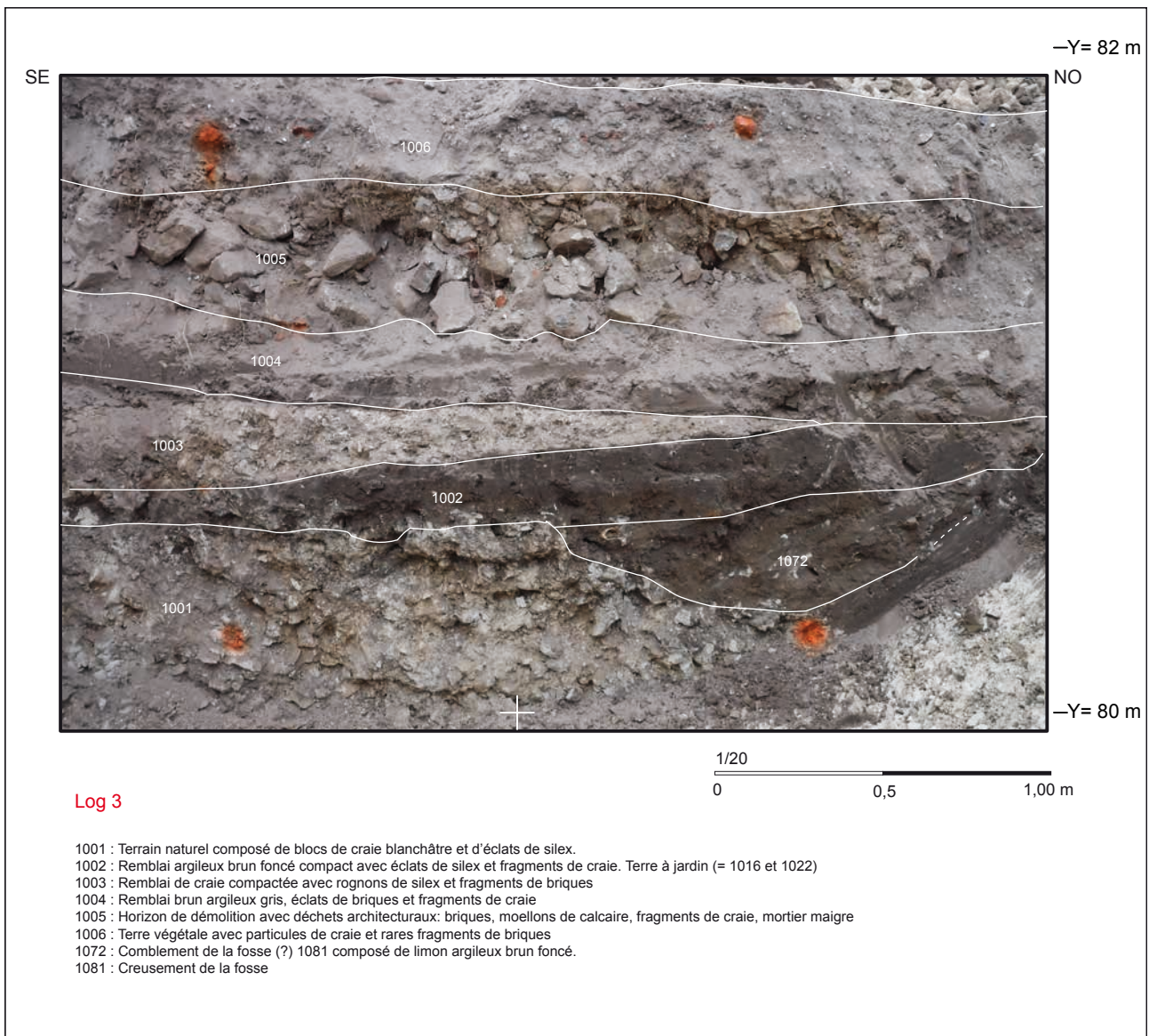
**Fig.17** : vue d'ensemble du mur 1017 (avant plan à droite), de la tranchée de démolition 1018 (avant plan à gauche) et du mur de refend 1020 (arrière plan). Secteur de l'aile nord.  
© Evelyne Gillet - Inrap.



**Fig.18** : détail de la fondation 1017 et de la tranchée de démolition 1018 secteur de l'aile nord.  
© Evelyne Gillet - Inrap.



**Fig.19** : détail du mur de refend 1020. Secteur de l'aile nord.  
© Evelyne Gillet - Inrap.



**Fig.20** : présentation du log 3.  
 © Evelyne Gillet - Inrap.

### *Interprétation des vestiges observés sur le secteur de l'aile nord*

La plupart des fondations identifiées dans les tranchées 1 (1007, 1012, 1080) et 2 (1017, 1020) possèdent une orientation similaire soit N-E/S-O ou N-O/S-E identique à celle de l'aile nord indiquée dans le cadastre de 1823. Plus précisément, les murs 1007, 1080 et 1017 sont interprétés comme les murs-gouttereaux de l'édifice, les murs 1012 et 1020 sont des refends. Au stade du diagnostic, aucun indice archéologique ne permet de confirmer ou contredire les différentes affectations attribuées par les sources historiques à ce bâtiment en « L » (chapelle, écurie, logement, remise). Les indices chronologiques (tessons, terre cuite architecturale (TCA)... ) récoltés sur cette zone proviennent essentiellement de la couche de démolition 1005. Aussi, l'aménagement de cette aile n'a pas été effectué sur un terrain vierge. Le nettoyage manuel de l'extrémité sud-est de la tranchée 1 a permis de mettre en évidence une fondation orientée nord-sud (mur en diagonale 1009, fig.14) clairement recoupée par les murs 1007 et 1012. Cet aménagement antérieur à l'installation de l'aile nord construite entre 1784 et 1789 n'a malheureusement pas pu être daté avec précision.

### 2.1.1.2. Le niveau souterrain du corps de logis

#### *Les vestiges apparents*

Le centre de l'emprise comporte une zone fortement accidentée avec un dénivelé de près de 3,50 m de hauteur (82 m à 78,50 m). Ce dénivelé correspond à la présence d'un promontoire naturel en craie ayant servi à l'installation de caves adossées constituant le sous-sol du corps de logis du château (fig. 21). Lors de l'intervention, une cave en élévation (cave 1) subsistait à l'état de ruine, recouverte d'une végétation dense et invasive (fig.22). Un nettoyage externe et interne a été entrepris à l'aide du godet mécanique. Le risque important d'éboulement n'a permis ni d'accéder physiquement aux parties hautes surplombant le sommet de la cave, ni aux parties internes (fig.23). Un périmètre de sécurité a été établi afin de limiter les incursions dans ces espaces au seul bras de pelle mécanique. Par conséquent, l'évaluation d'éventuels vestiges de sol correspondant au niveau du rez-de-chaussée du corps de logis n'a pu être entreprise. Quelques observations peuvent toutefois être précisées concernant l'aménagement de la cave 1. La voûte en anse-de-panier est partiellement conservée. La hauteur de la cave est de 2,80 m sous voûte. Le parement interne est entièrement constitué de briques appareillées en boutisse-panneresse liées par un mortier de chaux gris clair, probablement réalisé d'un seul tenant (élévation et voûte) (fig.22). Des traces d'un enduit blanc à la chaux sont encore visibles sur les parties en élévation. Le sol est entièrement revêtu de dalles de terre cuite rouge (fig.24).

Lors de l'opération, le dénivelé naturel en partie remblayé constituait le passage obligé pour l'acheminement de la pelle mécanique vers le contrebas de l'emprise (fig.21). Bien que cette zone n'ait pas fait l'objet d'une exploration, plusieurs éléments architecturaux tels que des traces de murs de refend sur le mur en élévation de la cave 1 (fig.23) et des niveaux de sols en bordure de la cave 2 témoignent de la présence d'une autre cave à cet endroit (cave 3). Celle-ci devrait probablement s'étendre vers le sud, notamment sur la parcelle voisine située en dehors de l'emprise (fig.10, cave 3).



**Fig.21** : vue d'ensemble avec le promontoire naturel de craie à l'avant plan.  
© Evelyne Gillet - Inrap.



**Fig.22** : vue d'ensemble de la cave 1.  
© Evelyne Gillet - Inrap.



**Fig.23** : vue du parement externe en élévation de la cave 1.  
© Evelyne Gillet - Inrap.



**Fig. 24** : aperçu du sol en dalles de terre cuite de la cave 1.  
© Evelyne Gillet - Inrap.

### *Les vestiges révélés par les sondages*

Dans cette zone, la fouille s'est essentiellement focalisée sur les abords de la cave 1 afin d'identifier les limites du corps de logis côté jardin et d'évaluer les offices en sous-sol. À cette fin, une première tranchée transversale a été réalisée au pied du promontoire naturel (fig.10, Tr1), rapidement complétée par une fenêtre transversale (fig.10, Ext.1). Une masse importante de débris issus de l'abandon du site recouvrait l'ensemble des vestiges (fig.25, US 1032)

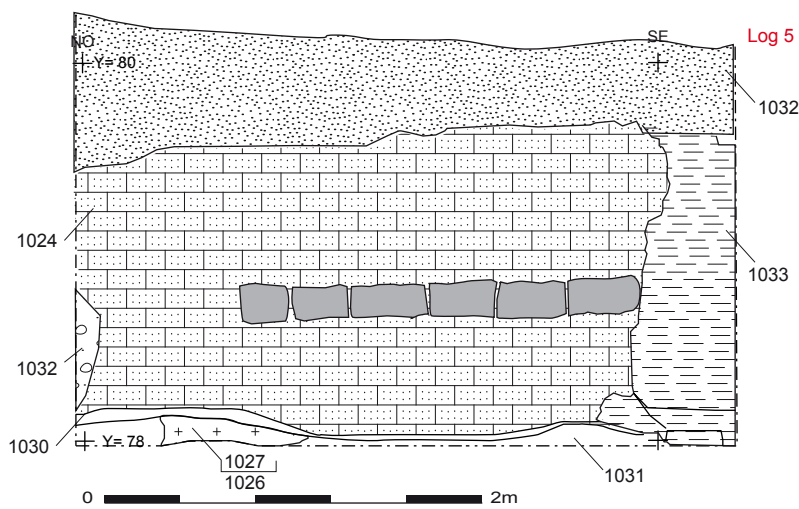
La façade côté jardin a pu être dégagée sur une longueur de 14 m. L'état de conservation est inégal, seule la partie septentrionale présente un mur gouttereau en élévation conservé jusqu'à 1,68 m de hauteur et permet quelques observations. Un parement particulièrement soigné (fig.25, US 1024) constitué d'un appareil de briques en boutisse et paneresses irrégulier comporte une assise en blocs de calcaire taillés. À l'extrémité sud-est, le parement a été renforcé ultérieurement par un important contrefort de briques prenant appui sur celui-ci (fig.25 et 26, US 1033). Le parement est disposé sur une semelle préparatoire compacte de mortier jaune (fig.25, US 1030) qui recoupe la fondation d'un ancien contrefort (fig.25, US 1026-1027) attestant l'existence d'un aménagement plus ancien probablement en rapport avec une première phase de construction de la façade. Des traces de murs plus anciens apparaissent également à l'extrémité sud-est. Ils correspondent vraisemblablement à un premier état constitué d'un mur parementé de briques et de pierres de chaînage (fig.26, US 1083).



Vue d'ensemble de la façade nord-ouest (1024) avec l'ajout du contrefort (1033)



Vue du remblai (1032) lié à l'abandon ou démolition du corps de logis et détail d'un contrefort 1027 (?) recoupé par la semelle préparatoire (1030) accueillant le parement du mur (1024).



1024 : Parement de la façade nord-ouest du corps de logis. Briques (25 x 6x? cm) et (10x 5x12 cm). Appareils en boutisse et panneresse irréguliers. Présence d'une arase de blocs de calcaire gris (environ 20 x 35 x ? cm). Tranchée de fondation 1025 non perceptible

1026 : Fondation d'un contrefort (?) en blocs de calcaire et mortier de chaux. Traces de renforcement ou réparation (1028) par une assise de brique non présentée sur la coupe.

1027 : Tranchée de fondation du contrefort

1030 : Semelle compacte préparatoire de mortier jaune recoupant le contrefort 1026

1031 : Horizon colmaté (remblais) préalable aux constructions des fondations (nivellement du sous-sol pentu en craie?). Limon sablo-argileux brun orangé à brun foncé avec nodules de craie épars.

1032 : Remblais limoneux brun foncé liés à l'abandon ou la démolition du corps de logis. Nombreux déchets architecturaux (fragments de briques, moellons et nodules de craie, fragments de couverture en schiste, tessons d'époques moderne et contemporaine en terre cuite et en verre, pièces métalliques,...).

Horizon récent recouvrant l'ensemble des vestiges

1033 : Contrefort en brique prenant appui ou recoupant 1024 (renforcement du parement de la façade 1024?). Tranchée de fondation du contrefort 1034 non visible



Vue d'ensemble du parement de la façade nord-ouest



**Fig.26** : détail des premier et second parements du mur goutereau et du contrefort.  
 © Evelyne Gillet - Inrap.



**Fig.27** : détail de la section du mur goutereau (côté jardin) dont l'élévation n'est pas conservée.  
 © Evelyne Gillet - Inrap.

Vers le sud-ouest, la façade côté jardin est essentiellement matérialisée par des maçonneries réduites à quelques assises de blocs de pierre ou de brique (fig 10 et fig.28, US 1070,1060,1063). Des traces de réaménagements sont également visibles (fig.10, US 1058) et nécessiteraient une étude approfondie afin de restituer les différentes phases de construction. Dans sa dernière phase, le mur gouttereau présentait un soubassement en grès (fig.27, US 1070) qui fonctionnait avec un sol de cour pavé en grès partiellement conservé (fig.28, US 1035). La présence d'un seuil (fig.27, US 1069) pourrait être associée à l'installation d'un escalier extérieur (double volée à montée convergente ?) permettant d'accéder au rez-de-chaussée. Une fouille plus précise devrait permettre de vérifier si cet élément architectural est en place. Plusieurs pièces architectoniques (corniches, moulures, encadrement de fenêtre) se rattachant aux ornements de la façade ont également été mises au jour lors de l'opération (fig.29 et 30). La réalisation d'un log à l'extérieur du bâti côté jardin (Log 4) a permis de compléter les informations stratigraphiques. Une couche préparatoire (fig.31, US 1036) constituée d'un remblai jaune-ocre limoneux supporte le sol de cour 1035 (fig.31, US 1035). Sous cette couche apparaît un horizon colmaté (remblais) préalable aux constructions (fig.31, US 1037/1031). Ces terres rapportées devaient probablement constituer un niveau préparatoire (nivellement du relief) permettant d'accueillir les fondations du corps de logis. Pour l'horizon 1036, on remarquera la présence d'un tesson en terre cuite rosée et glaçuré utilisé depuis la fin du Moyen Âge. L'US 1037/1031 a par contre livré un fragment de faïence polychrome à pâte rosée et couverte de glaçure stannifère s'intégrant dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> s., période contemporaine de la construction du château vers 1784-1789 relatée par les sources historiques (cf. étude céramique, *infra*). Le terrain naturel constitué de blocs de craie blanchâtre et d'éclats de silex apparaît dès 0,40 m sous l'ancien pavé (fig.31, US 1001).



Fig.28 : détail du sol pavé bordant la façade côté jardin.  
© Evelyne Gillet - Inrap.



Fig.29 : fragment de corniche en pierre de taille.  
© Evelyne Gillet - Inrap.



Fig.30 : seuil de fenêtre en pierre de taille avec traces de l'emplacement des barreaux de fer ajustés par plombage.  
© Evelyne Gillet - Inrap.



**Fig.31** : présentation du log 4 d'après une photographie redressée par Yves Créteur-Inrap.  
 © Evelyne Gillet - Inrap.





**Fig. 32** : vue d'ensemble de la cave 2 à l'avant plan et de la cave 1 à l'arrière plan.  
© Evelyne Gillet - Inrap.

Le sous-sol du corps de logis est pour l'essentiel constitué d'une vaste cave (fig.10 et 32, cave 2) ayant subi plusieurs réaménagements. Le sol de cette cave est pavé de dalles en terre cuite rouge (fig.32, US 1047, modules de 21 x 10,5 x 4 cm) délimitée au nord – ouest par les fondations du mur gouttereau (fig.32 : US 1070, 1060, 1058, 1063), au nord-est par un mur de refend parementé de briques (fig.32, US 1056) situé dans le prolongement de la cave 1 et au sud par un second mur de refend (fig.32, US 1068) réduit à l'état de fondation. Cet espace d'environ 8,5 x 5,5 m comporte plusieurs réaménagements fonctionnels principalement concentrés dans le tiers nord-est, à proximité de l'accès vers la cave 1. Une séparation de l'espace est matérialisée par l'alignement de plusieurs piliers de briques (fig.32 : US 1049, 1058, 1051 et fig.33, US 1049). Entre deux piliers trapézoïdaux (US 1049 et 1051) utilisés comme ébrasements, apparaît la sole remaniée d'un foyer de cheminée (fig.34, US 1055) dont le contre-cœur s'appuie sur une cloison (US 1073). L'arrière de la cave est transformée en resserre par l'adjonction de nouvelles cloisons en maçonneries de briques (fig.35 :



**Fig. 33** : détail du pilier en maçonnerie us 1049.  
© Evelyne Gillet - Inrap.

US 1042, 1043, 1044, 1040) formant deux logettes probablement destinées au stockage de combustible (charbon, bois). Dans l'angle nord, est construit un puits dont la margelle est maçonnée en briques liées au mortier de sable jaune (fig.36, US 1045).

### *Interprétation des vestiges observés dans le sous-sol du corps de logis*

Les premières recherches réalisées dans le cadre de ce diagnostic sur la zone souterraine du corps de logis permettent de délimiter l'emplacement de la façade côté jardin, laquelle correspond en partie avec les limites établies par le cadastre de 1823. On remarque toutefois que le parement du mur gouttereau s'étend également vers le nord. D'après les données archéologiques, cette façade a connu plusieurs réaménagements après sa construction, notamment par l'ajout d'un nouveau parement et de contreforts à un moment indéterminé. Si la cave n°1 ne semble pas avoir connu de remaniements notoires, il n'en est pas de même pour la vaste cave n°2. Celle-ci a été subdivisée pour l'aménagement d'une pièce arrière en resserre constituée de deux logettes et d'un puits (Phase 2). Quant à la pièce principale, elle est dotée d'une cheminée.

#### 2.1.1.3. Quelques données architecturales d'après l'iconographie

Le traité de Jean-François Blondel De la distribution des maisons de plaisance, publié en 1737 donne une idée précise des habitations qualifiées de plaisance apparaissant au XVIII<sup>e</sup> s. : « les maisons de plaisance sont celles où les personnes de considération vont ordinairement se délasser des occupations qui les appellent à la Cour ou qui, par état, les retiennent dans les Cités. Elles doivent différer des maisons royales par une moindre étendue et par un caractère d'ordonnance qui tient tout ensemble et de la beauté dont la résidence des grands est susceptible, et de l'économie qu'on doit observer dans les maisons de Campagne des Particuliers. » (Blondel 1737). Cette description correspond étroitement au château de Bantouzelle, lequel possède les qualités architecturales requises tout en conservant des dimensions mesurées.

Le cliché photographique du « Vieux Château de Bantouzelle » pris peu avant sa destruction durant la Première Guerre mondiale donne un bon aperçu de l'har-



**Fig.34** : vue de l'emplacement de la cheminée.  
© Evelyne Gillet - Inrap.



**Fig.35** : vue d'ensemble de l'espace de stockage (resserre).  
© Evelyne Gillet - Inrap.



**Fig.36** : vue du puits.  
© Evelyne Gillet - Inrap.

monie architecturale de l'édifice (fig.6). Rebâti selon les normes à la mode pour les maisons de campagne ou maison de plaisance, il présente un corps de logis quadrilatère accompagné de deux grandes ailes enserrant une cour (non visibles sur la photo). Ce type de maison peut être appelé communément château dès lors que la taille lui confère une certaine importance. L'appellation château semble admise par cet usage commun et la rue attenante rebaptisée récemment rue du Château peut encore en témoigner. La façade côté cour, sobre et élégante, s'inscrit parfaitement dans le style néo-classique en vogue à cette époque.

L'édifice présente une façade construite en briques enduites de chaux et pourvues de chaînages, corniches, bas de mur, et chambranles/plate-bandes de portes et fenêtres en pierres de taille. Elle se compose d'un double étage à cinq travées de fenêtres (quatre baies rectangulaires au rez-de-chaussée et cinq baies rectangulaires à l'étage, pourvues de vantaux à petits carreaux) séparé par une ligne de refend. La « porte-fenêtre » centrale du premier étage est pourvue d'un balcon en fer forgé et est surmontée d'un petit fronton triangulaire. L'ensemble est couvert d'une toiture à la « Mansart » en ardoise pourvue de deux lucarnes dérivées du type « œil-de-bœuf ». L'existence de caves au sous-sol se devine par la présence de soupiraux. Toutes les huisseries sont réalisées en grosses pierres de taille layées. Le corps de logis est flanqué de part et d'autre de deux petites annexes. On distingue à l'avant-plan le dallage en moellons de pierre identifié également côté jardin lors du diagnostic.

Quelques informations sur l'aménagement intérieur sont connues grâce aux sources historiques (cf. C. Cercy. § 1.2.3.3. Document 7). Le rez-de-chaussée accueillait deux salles, un salon, une salle à manger et une petite lavanderie. Le deuxième étage présentait quatre chambres pourvues de feux et un cabinet. Quant au grenier, il se composait de deux cabinets mansardés.

#### 2.1.1.4 Étude de la céramique par Vaiana Vincent

Le diagnostic de Bantouzelle a livré un ensemble céramique atypique, car encore trop peu étudié dans notre discipline. L'ensemble se composant de 72 fragments pour 28 individus se caractérise par de la céramique datée de la fin de l'époque moderne et de l'époque contemporaine. Le lot est peu fragmenté et deux individus archéologiquement complets et un autre entier dans sa totalité peuvent être signalés. Deux tendances chronologiques peuvent se distinguer, en corrélation avec les relations stratigraphiques observées sur le terrain. La première peut largement correspondre à la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> s. La seconde, regroupant la majorité du mobilier, correspond au XIX<sup>e</sup> s.

Deux unités stratigraphiques, 1031 et 1036, antérieures aux précédentes ont livré deux tessons susceptibles de dater de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> s. En effet, même si la panse de terre cuite rosée et glaçurée, découverte dans l'Us 1036, est utilisée depuis la fin du Moyen Âge, le fond de faïence polychrome, à pâte rosée et couverte de glaçure stannifère semble mieux caler chronologiquement (fig.37). Le décor floral présente des feuilles vertes et bleues ainsi qu'une fleur rouge et jaune. L'usage de la polychromie pour les décors de faïences apparaît véritablement à partir du milieu du XVIII<sup>e</sup> s., remplaçant ainsi progressivement le monopole du camaïeu de bleu.



**Fig.37** : fond de faïence à décor polychrome, Us 1031, seconde moitié du XVIII<sup>e</sup>.  
© V. Vincent© Evelyne Gillet - Inrap.

catégories	NR	% NR
faïence bl.		13,4%
faïence cul noir		4,5%
faïence fine bl.		6,0%
faïence fine décor imp.		3,0%
faïence fine peinte		3,0%
faïence mono		3,0%
grès		11,9%
porcelaine dure		10,4%
TCB-gl		4,5%
TCR		6,0%
TCR-gl		3,0%
TCRosée		16,4%
TCRosée-gl		14,9%
<b>Total</b>		<b>100,0%</b>

**Tab.1** : répartition du nombre de restes et du pourcentage du nombre de restes par catégories techniques.

© V. Vincent© V. Vincent - Inrap

Le matériel du XIX<sup>e</sup> s. est le mieux représenté avec 67 fragments pour 27 individus. Il provient essentiellement de la couche de démolition 1032. Les productions identifiées sont tout à fait typiques du XIX<sup>e</sup> s. (Tab.1). Elles se composent majoritairement de terre cuite rosée, argile locale, pouvant parfois être glaçurée (31,3 %). D'autres pâtes communes ont été observées, il s'agit de pâtes rouges et blanches représentant respectivement 9 et 4,5 %. Ces argiles communes sont réservées à la cuisson (avec l'exemple d'une lèvre de marmite) ou aux pots de fleurs, avec 4 individus. La faïence est également bien représentée avec 32,8 %, même si plusieurs catégories peuvent être identifiées au sein de cette appellation. Il faut distinguer la faïence de la faïence fine. Cette dernière se définit par « une poterie à pâte opaque, blanche ou ivoire, à texture fine, dense et sonore, difficilement rayable à l'acier »<sup>21</sup> alors que la faïence est une « poterie à pâte colorée dans sa masse – d'après les impuretés métalliques qu'elle contient – [...] recouverte d'une glaçure opaque « le plus souvent blanche destinée à cacher la couleur de l'argile<sup>22</sup>. Si la technique de la faïence fine apparaît dès le milieu du XVIII<sup>e</sup> s., elle se vulgarise et se diffuse véritablement au cours du XIX<sup>e</sup> s. De plus, la présence d'un décor imprimé et monochrome de couleur noire nous indique une datation postérieure à 1808, date de l'apparition de cette technique et sans doute antérieure à 1837, moment où apparaît l'usage de la chromolithographie (Fig.38). Un autre fragment de faïence fine dispose d'un décor dit d'« herborisations ou dentrites ». Celui-ci consiste à laisser tomber quelques gouttes de couleur brune (généralement à base d'oxyde de manganèse et d'oxyde fer mêlé à du tabac<sup>23</sup>) et de bouger habilement la pièce pour former des « herbes sauvages stylisées »<sup>24</sup>. Apparue en Angleterre en 1785, cette technique est utilisée à partir de 1806 par la manufacture de Creil. Le fragment issu de l'Us 1032 semble d'ailleurs originaire de cette manufacture. On peut noter également la présence d'un fond de faïence blanche estampillé du tampon de la faïencerie de Creil et Montereau. Même si ce dernier a fortement bavé, les lettres « ...TEREAU » était clairement distinguable (Fig.39). Ce tampon précisément semble avoir été utilisé entre 1840 et 1876. Les faïences fines sont principalement utilisées pour la vaisselle de table. On retrouve ainsi pour la faïence fine blanche des assiettes plates et pour la faïence fine décorée, des tasses et des bols. La faïence peut aussi dite « cul noir » c'est-à-dire que l'intérieur de la pièce est recouvert d'un émail stannifère propre à la faïence, mais l'extérieur est recouvert d'une glaçure à base de manganèse donnant un aspect très brun et foncé. Ce type de production apparaît dans le second tiers du XVIII<sup>e</sup> s. mais est véritablement caractéristique du XIX<sup>e</sup>. La glaçure externe au manganèse résiste mieux au choc thermique, permettant ainsi de placer la faïence sur le feu. Les deux formes identifiées se composent d'une écuelle et d'un poêlon. Une autre particularité de ce corpus contemporain est la présence de porcelaine dure avec 7 fragments soit 10,4 % du total. Cette catégorie se compose d'un mélange de kaolin, de quartz, de feldspath et de craie. La fabrication de porcelaine débute en 1768, date de la découverte de kaolin près de Limoges, par la manufacture de Sèvres. Les objets se composent ici d'assiettes, bassins, couvercles de confiturier et pots de chambre. Enfin, la dernière catégorie recensée est les grès avec 11,9 % de la céramique. Une large panse ornée d'un décor incisé de traits parallèles et lignes entrelacées rappelle les productions de baratte à beurre de Langerwehe du XIX<sup>e</sup> s. Les deux autres formes se composent de pot de conservation (généralement la farine). Certains exemplaires disposaient d'ailleurs de leur grammage estampillé au bas du récipient. L'autre objet, totalement entier, est un pot dit « à pharmacie » appelé également « pot à pommade ».

Cet ensemble est intéressant à plus d'un titre. Son homogénéité permet d'en faire un ensemble de références pour les études suivantes. Il permet d'identifier la diversification des formes et des usages à partir de l'époque moderne. La confrontation des différents arguments de datation permet de proposer un intervalle chronologique situé dans le milieu du XIX<sup>e</sup> s.



**Fig.38** : bord de tasse en faïence fine à décor imprimé, Us 1032, XIX<sup>e</sup>.  
© V. Vincent-Inrap



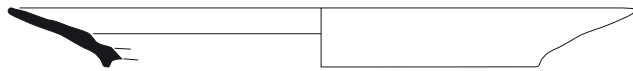
**Fig.39** : en haut, tampon découvert dans l'us 1032, en bas une marque originale de la même manufacture.  
© V. Vincent-Inrap

21. *Id.*

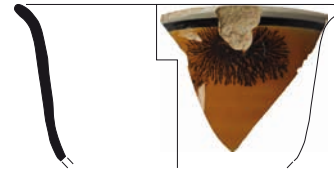
22. *Id.*, p. 20

23. *Id.*

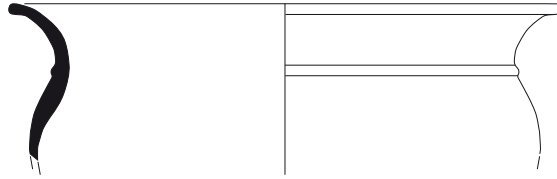
24. Guillemé Brulon 1995b, p. 6



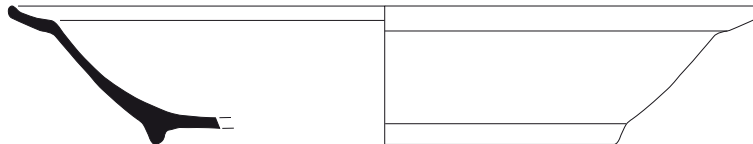
158420\_141\_1032\_16 / Porcelaine dure / Assiette A1



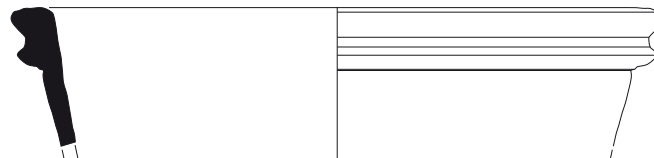
158420\_141\_1032\_12 /  
Faïence fine imprimée /  
Bol BOL1



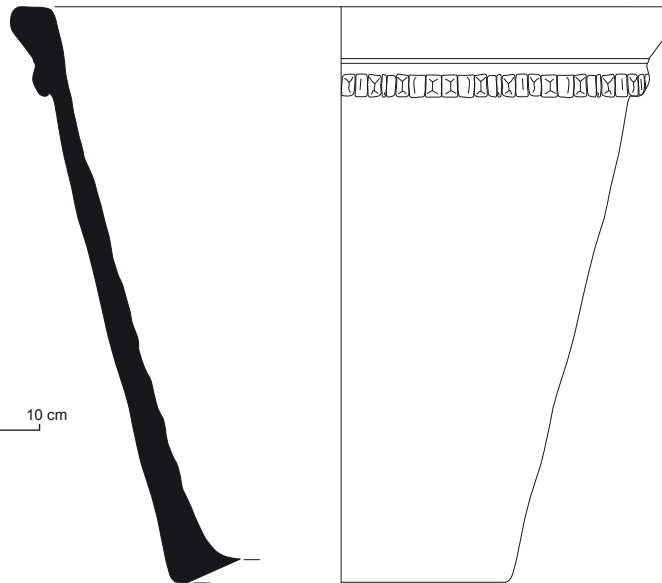
158420\_141\_1032\_17 / Porcelaine dure / Pot de chambre PCH1



158420\_141\_1032\_19 / Porcelaine dure / Saladier SA1

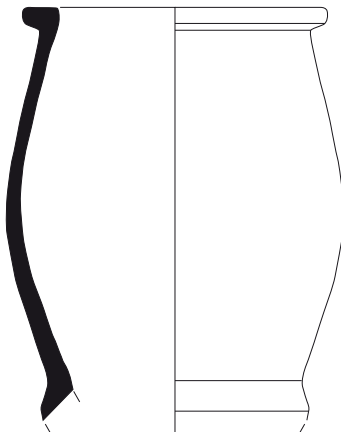


158420\_141\_1032\_6 / TCR / Pot de fleur PF1

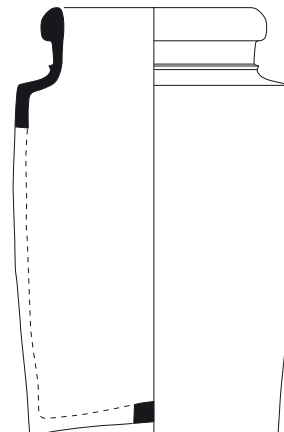


158420\_141\_1032\_5 / TCRosée / Pot de fleur PF2

0 5 10 cm



158420\_141\_1032\_4 / Grès / Pot de conservation PC1



158420\_141\_1047\_1 / Grès / Pot à pharmacie PP1



**Fig. 40** : planche des céramiques modernes et contemporaines.  
© V. Vincent-Inrap

*Catalogue (fig.40, tab.2)*

- 158420\_141\_1032\_16 / Assiette A1 : Assiette plate à marli étiré et fond annulaire. Porcelaine dure. Diamètre 23 cm.
- 158420\_141\_1032\_17 / Pot de chambre PCH1 : Pot de chambre à panse galbée, col incurvé marqué d'une moulure et lèvre étirée sur l'extérieure. Porcelaine dure. Diamètre 22 cm.
- 158420\_141\_1032\_12 / Bol BOL1 : Bol ou tasse à panse légèrement évasée et lèvre éversée. Faïence fine à décor d'herborisation. Diamètre 13 cm.
- 158420\_141\_1032\_19 / Bassin BAS1 : Bassin à fond annulaire, panse évasée et lèvre étirée sur l'extérieur formant un léger creux. Porcelaine dure. Diamètre 30 cm.
- 158420\_141\_1032\_6 / Pot de fleurs PF1 : Pot de fleurs à panse évasée et lèvre en bandeau saillant rainuré en son centre. Terre cuite rouge. Diamètre 26 cm.
- 158420\_141\_1032\_5 / Pot de fleurs PF2 : Pot de fleurs à fond plat, panse évasée, col marqué par un décor rapporté et cranté forant de petits carrés, lèvre en bandeau marqué par une rainure. Porcelaine dure. Diamètre 30 cm.
- 158420\_141\_1032\_4 / Pot de conservation PC1 : Pot de conservation rainuré au niveau du pied à panse galbée et lèvre éversée et aplatie. Grès. Diamètre 12 cm.
- 158420\_141\_1047\_1 / Pot à pharmacie PP1 : Pot à pharmacie complet à fond plat, panse droite, jonction panse-col marquée par un repli de la pâte vers l'intérieur, col droit accentué par un pincement de la pâte à sa base et lèvre en amande saillante. Grès. Diamètre 9 cm.

*Liste des abréviations*

- TCR : Terre cuite rouge  
TCR-gl : Terre cuite rouge glaçurée  
TCRosée : Terre cuite rosée  
TCRosée-gl : Terre cuite rosée glaçurée  
TCB-gl : Terre cuite blanche glaçurée  
Faïence bl. : faïence blanche  
Faïence fine bl. : faïence fine blanche  
Faïence fine décor imp. : faïence fine à décor imprimé  
Faïence mono. : faïence monochrome

Us	TPQ	TAQ	catégorie	n°inv.	forme	type	L	P	F	EP	EV	NR tot	NMI	remarque
1006	1700	1899	TCB-gl	158420_141_1006_1					1			1		F d'une coupelle, gl. Jaune
1006	1700	1899	TCB-gl	158420_141_1006_2	coupelle	CP1	2					2	1	gl. Jaune
1031	1750	1899	faïence poly	158420_141_1031_1					1			1		
1032	1840	1899	grès	158420_141_1032_1			3		1			4		dont une panse large décorée d'un décor incisé finement de traits parallèles et lignes entrelacées sans doute d'une baratte à beurre de Langerwehe, F plat
1032	1840	1899	porcelaine dure	158420_141_1032_1			1					1		avec marque dessus chiffre «25» et une boucle
1032	1840	1899	TCRosée	158420_141_1032_1			1		3			4		3 fonds plats percés sans doute de pot de fleur
1032	1840	1899	TCR	158420_141_1032_1			3		1			3		fond plat percé
1032	1840	1899	TCB-gl	158420_141_1032_1			7					7		
1032	1840	1899	TCRosée-gl	158420_141_1032_1			1					1		
1032	1840	1899	TCR-gl	158420_141_1032_1			1		8			9		dont un fond marqué de la faïencerie de Creil et Montereau daté entre 1840 et 1876
1032	1840	1899	faïence bl.	158420_141_1032_1			2					2		décor floral
1032	1840	1899	faïence mono	158420_141_1032_1					1			1		pot de fleur
1032	1840	1899	faïence cul noir	158420_141_1032_1								1		pot de fleur
1032	1840	1899	TCRosée-gl	158420_141_1032_2	ind.	ind.	1					1		
1032	1840	1899	TCR	158420_141_1032_3	pot de fleur	Pf1	1					1		
1032	1840	1899	grès	158420_141_1032_4	pot de conservation	PC1	1					1		
1032	1840	1899	TCRosée	158420_141_1032_5	pot de fleur	Pf2	3		1			7		archéo complet, F plat
1032	1840	1899	TCR	158420_141_1032_6	pot de fleur	Pf1	1					1		archéo complet, F plat
1032	1840	1899	TCR	158420_141_1032_7	pot de fleur	Pf1	1					1		
1032	1840	1899	grès	158420_141_1032_8	pot à pharmacie	Pp1	2					2		
1032	1840	1899	TCRosée-gl	158420_141_1032_9	marmite	M1	1					1		
1032	1840	1899	TCRosée-gl	158420_141_1032_10	ind.	ind.	1					1		
1032	1840	1899	TCR-gl	158420_141_1032_11	jatte	JAT1	1					1		
1032	1840	1899	faïence fine décor imp.	158420_141_1032_12	Bol	BOL1	1					1		avec décor d'herborisation ou dentritre noir sur fond jaune. Origine Creil ou Montereau?
1032	1840	1899	faïence fine décor imp.	158420_141_1032_13	tasse	TS1	1					1		décor floral imprimé
1032	1840	1899	porcelaine dure	158420_141_1032_14	assiette	A1	1					1		
1032	1840	1899	porcelaine dure	158420_141_1032_15	assiette	A1	1					1		
1032	1840	1899	porcelaine dure	158420_141_1032_16	assiette	A1	1					1		
1032	1840	1899	porcelaine dure	158420_141_1032_17	pot de chambre	PC1	1					1		
1032	1840	1899	porcelaine dure	158420_141_1032_18	couvercle de confiturier	CS1	1					1		
1032	1840	1899	porcelaine dure	158420_141_1032_19	bassin	BAS1	1					1		
1032	1840	1899	faïence fine peinte	158420_141_1032_20	tasse	TS1	1					1		lignes bleues centrales int.
1032	1840	1899	faïence fine peinte	158420_141_1032_21	tasse	TS1	1					1		polychrome points verts et bleus et lignes marrons
1032	1840	1899	faïence fine bl.	158420_141_1032_22	tasse	TS2	1					1		
1032	1840	1899	faïence fine bl.	158420_141_1032_23	assiette	A1	1					1		
1032	1840	1899	faïence fine bl.	158420_141_1032_24	assiette	A1	1					1		
1032	1840	1899	faïence fine bl.	158420_141_1032_25	assiette	A1	1					1		
1032	1840	1899	faïence cul noir	158420_141_1032_26	poëlon	PO1	1					1		
1032	1840	1899	faïence cul noir	158420_141_1032_27	écuelle	E1	1					1		
1036	ind.	ind.	TCRosée-gl	158420_141_1036_1								1		
1047	1800	1899	grès	158420_141_1047_1	pot à pharmacie	Pp1	1					1		archéo complet
<b>total</b>												<b>72</b>		<b>28</b>

### 2.1.1.5 Conclusion

Les premières observations réalisées lors de ce diagnostic demeurent à ce stade limitées dans le cadre des trois jours attribués pour la réalisation de cette opération. Quelques étapes chronologiques peuvent toutefois être présentées, sachant que celles-ci nécessiteraient des investigations complémentaires permettant de nuancer nos propos.

Le diagramme proposé joint donne un premier aperçu synthétique des différentes phases d'aménagements observées sur le corps de logis ainsi que sur l'aile nord (**fig.41**).

#### *Les aménagements antérieurs à la construction du château*

Une seule fondation identifiée sous les murs de l'aile nord (US 1009 et 1014), orientée nord-sud, atteste un aménagement préalable à la construction du château de la fin des Temps modernes. Des investigations complémentaires permettraient de mieux cerner ces maçonneries.

La réalisation de quatre sondages stratigraphiques atteignant le sol de craie naturel (Log1 à 4) n'a pas permis d'identifier des vestiges susceptibles de se rattacher à l'ancienne seigneurie médiévale pourtant attestée depuis le XII<sup>e</sup> s. Les sources du XVII<sup>e</sup> s. liées aux possessions de la famille de Carnin confirment l'existence d'un château et d'une maison seigneuriale implantée au bord de l'Escaut. Le plan cadastral établi en 1823 permet d'évaluer l'étendue du domaine à cette période, ceinturé au nord par la rue de la Fontaine (actuelle rue de la Vaucelette), au sud et à l'est par le rue Saint-Michel (actuelle rue du château) et à l'ouest par l'Escaut (**fig.5**). À ce stade de la recherche, la localisation de l'ancien établissement seigneurial demeure inconnue. Des investigations complémentaires sur les parcelles annexes permettraient éventuellement de répondre à cette problématique.

#### *1<sup>ère</sup> phase : construction de l'ensemble architectural*

Les sources historiques mentionnent une période de construction entre 1784 et 1789 pour le corps de logis et les deux ailes du château (Cf. § 1.2.3). L'intervention archéologique sur le corps de logis permet de confirmer cette fourchette chronologique sans toutefois la nuancer vu le faible échantillon d'indices chronologiques récoltés dans les horizons associés à sa construction (deux tessons dans les US 1031/1037 et 1036 datables de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> s.). L'emplacement de la façade côté jardin correspond en partie avec les limites établies par le cadastre de 1823 (**fig.41**, US 1060, 1063, 1070). Toutefois, on remarque que ce mur gouttereau semble s'étendre également vers le nord par la présence d'un contrefort (**fig.41**, US 1026) encore perceptible au pied d'un mur de parement le recouvrant durant la seconde phase (cf. *infra*).

L'aménagement du sous-sol adossé sur un dénivelé naturel en craie présente trois caves (**fig.10**, caves 1 à 3) dont les finitions sont particulièrement soignées<sup>25</sup> (murs parementés et sols en dalles de terre cuite). La construction de l'aile nord semble intervenir dans la même période bien qu'à ce stade des investigations, nous n'avons pas pu établir une stricte synchronie entre les deux bâtiments. Son implantation identifiée sur le cadastre napoléonien (**fig.7**), a pu être mise en évidence par la mise au jour de trois murs gouttereaux (US 1007, 1017, 1080) s'inscrivant dans une orientation similaire.

25. La cave n° 3 implantée dans la zone d'accès de la pelle mécanique n'a pas été explorée. Toutefois, le dégagement des abords de la cave 2 permet d'entrevoir un revêtement de sol identique aux deux autres caves.





### *II<sup>e</sup> phase : aménagement complémentaire du sous-sol*

Sans pouvoir en préciser les nuances chronologiques, une deuxième phase consistant en l'aménagement au nord, d'un nouveau parement construit dans l'alignement de la façade « côté jardin » apparaît conservée sur 1,68 m de hauteur (fig.41, US 1024). Durant un laps de temps relativement similaire (?), plusieurs aménagements complémentaires apparaissent dans les offices en sous-sol. L'accès extérieur à la cave 2 est bouché (fig.41 : US 1062) et l'espace interne est subdivisé pour l'aménagement d'une pièce arrière en resserre, constituée de deux logettes (fig.41 : US 1040, 1042 à 1044) et d'un puits (fig.41, US 1045). L'espace principal est, quant à lui, pourvu d'une cheminée ((fig.41 : US 1055). La présence d'une cheminée associée à un espace de stockage (resserres) susceptible d'accueillir des matériaux de combustion (bûcher, charbonnière) ainsi que la présence d'un puits confirment la présence d'une cuisine et d'annexes aménagées en sous-sol telles que mentionnées dans les sources historiques<sup>26</sup> : Outre des fonctions culinaires, la cheminée a pu servir à chauffer l'eau nécessaire à bon nombre d'usages domestiques : lessiver, fabriquer du pain... Si la présence de cuisine au sous-sol ne correspond pas aux normes habituelles, elle n'est cependant pas exceptionnelle. Des cas similaires sont recensés durant le XVIII<sup>e</sup> s. notamment sur l'important château de plaisance de Roissy-en-France dans le Val-d'Oise (Dufour, 2014, §XI).

### *III<sup>e</sup> phase : consolidation de la façade du corps de logis (côté jardin).*

Une dernière phase d'aménagement apparaît sur la façade du corps de logis (côté jardin). Elle consiste essentiellement en la construction de deux contreforts prenant appuis sur le nouveau mur parementé nord (phase 2) ainsi que sur l'accès rebouché de la cave 1 situé sur la façade arrière (fig.41, US 1033 et 1066). Ces dernières modifications témoignent de l'apparition d'un problème de déstabilisation d'un pan de la façade « côté jardin ».

### *IV<sup>e</sup> phase : démolition et abandon du corps de logis*

Lors de la Première Guerre mondiale, le village de Bantouzelle fait l'objet de nombreux bombardements par les Anglais. Sur 180 maisons, seules 7 habitations sont épargnées de la destruction totale (Davoine *et al.*, 1998, p. 104). Le château est entièrement détruit à cette époque. L'essentiel du matériel archéologique provient d'un épais horizon de démolition (41 : US 1032, 1046, 1053). Il reflète l'occupation du château durant le XIX<sup>e</sup> s. par un intéressant lot de céramiques à usages variés (pots de conservation, pot à pharmacie ou à pommade, baratte, pot de chambre, vaisselles de table en faïence et porcelaine, couvercle de confiturier, pots de fleurs, bassin...). On note également la présence de nombreux déchets de démolitions (briques, fragments de couvertures de schiste, dalles en terre cuite) incluant des éléments architecturaux en pierre (corniches, moulures, seuil de porte et fenêtre, pavés...) et en métal (grilles, clous...).

26. Cf. C. Cercy §1.2.3.3 Document 7 : 11 thermidor an II (13 août 1794). Première enchère des biens provenant de Jean-Baptiste Carondelet de Bantouzel, émigré dans la municipalité de Bantouzelle .AD Nord 1Q 170 (très mauvais état). (...) n°11/ Une mencaudée vingt deux verges tenant d'un sens à la petite rue conduisant à la fontaine, d'autre sens aux deuxième et troisième lots, d'autre bout [à la rue St] Michel et d'autre bout au fossé de séparation d'avec le troisième lot, sur lesquelles cent vingt deux verges est situé le château bâti à [...] en pierre et briques et couvert en ardoises, contenant en bas une belle cuisine, un fourni, deux autres places à usage de caves et deux petites en forme de caveaux, toutes les places sont solidement voûtées et bien pavées

## Bibliographie

### Blondel 1737

BLONDEL, J.-F. *De la distribution des maisons de plaisance et de la décoration des édifices en général* (Band 1) — Paris, 1737 [Cicognara Nr. 435A] <http://digi.ub.uni-heidelberg.de/diglit/blondel1737/0001>

### Bruchet 1928

BRUCHET M., *Archives départementales du Nord. Répertoire numérique. Série H, 1H à 35 H : fonds bénédictins et cisterciens*, Lille : Imprimerie L. Danel.

### Bruyelle 1862

BRUYELLE A., « Dictionnaire topographique de l'arrondissement de Cambrai : géologie, archéologie, histoire », *Mémoires de la Société d'Émulation de Cambrai*, XXVII, pp. 1-369.

### Bruyelle 1863

BRUYELLE A., « Statistique archéologique du département du Nord. Arrondissement de Cambrai », *Bulletin de la commission historique du département du Nord*, VII, pp. 215-347.

### Carré 1991

CARRÉ A., « Nos villages méconnus. L'histoire de Banteux et Bantouzelle des origines à nos jours », *Cambrésis terre d'histoire*, 1, pp. 17-21.

### Carré 1991b

CARRÉ A., « Bantouzelle au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Cambrésis terre d'histoire*, 1, pp. 22-27.

### Charbonnier et al. 2012

CHARBONNIER P., PETILLON C., POITOU C., POITRINEAU A., PORTET P., *Les anciennes mesures du Centre historique de la France d'après les tables de conversion*, Paris : Éd. du Comité des travaux historiques et scientifiques, coll. « Orientations et méthodes », 19.

### Davoine et al. 1998

DAVOINE S., CARRÉ A., GAILLARD G., *Bantouzelle d'hier à aujourd'hui, Crèvecœur-sur-l'Escaut : Cambrésis Terre d'Histoire*.

### Delmaire 1996

DELMAIRE R. – *Carte archéologique de la Gaule – Le Nord*, Paris, 1996, p. 436-437.

### Dufour 2014

DUFOUR J.-Y. (dir), « Le château de Roissy-en-France (Val d'Oise), Origine et développement d'une résidence seigneuriale du pays de France (XII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> s.) », *Revue archéologique d'Île-de-France*, 2e supplément, Paris, 2014, 617 p.

### Guillemé Brulon 1995a

GUILLEMÉ BRULON D. - *La faïence fine française 1750-1867*. Paris : Massin, 1995. 138 p.

### Guillemé Brulon 1995b

GUILLEMÉ BRULON D. - *Les diverses céramiques. Définitions, origines, compositions, techniques. Les dossiers de la Faïence fine*, 2. Doss. Faïence Fine, 1995, p. 1-6.

### Le Glay 1849

LE GLAY A. J. G., *Cameracum christianum, ou Histoire ecclésiastique du diocèse de Cambrai*, Lille : L. Lefort.

### Lekraie, Dusart 1998

LEKRAIE S., DUSART D., « Les châteaux du Cambrésis médiéval, X<sup>e</sup> – XII<sup>e</sup> siècle : début d'inventaire », *Revue du Nord*, Hors série, 5, pp. 33-52.

### Mannier 1861

MANNIER E., *Études étymologiques, historiques et comparatives sur les noms de villes, bourgs et villages du département du Nord*, Paris : s.n.

### Piétresson de Saint-Aubin 1968

PIÉTRESSON DE SAINT-AUBIN P., *Archives départementales du Nord. Répertoire numérique. Tome II, 3G à 5G*, Lille : s.n.

### Trénard et al. 1982

TRÉNARD L., ROUCHE M., PLATELLE H., *Histoire de Cambrai*, Lille : Presses universitaires de Lille, coll. « Histoire des villes du Nord-Pas-de-Calais ; 2 ».

# **III. Inventaires techniques**

## Inventaire des unités stratigraphiques et des structures archéologiques

Commune	n° patriarche	n° cadast.	n°_US	n°_Fait	type_US	description	datation	long_ diam	long	prof	epais.
Bantouzelle	158420	A 699	1001	1	Terrain naturel (couche)	Crâie blanchâtre avec inclusions de nodules de silex		Indét.			
Bantouzelle	158420	A 699	1002		Remblai (couche)	Remblai argileux brun compact, particules de craies, éclats de silex	XVIII <sup>e</sup> s.				14 cm
Bantouzelle	158420	A 699	1003	1	Remblai (couche)	Remblai de craie compacté avec rognons de silex et fragments de briques	XVIII <sup>e</sup> s.				11 cm
Bantouzelle	158420	A 699	1004	1	Remblai (couche)	Remblai de limon argileux gris oxydé avec particules de craies et de TCA	XVIII <sup>e</sup> s.				
Bantouzelle	158420	A 699	1005	1	US de destruction-abandon (couche)	Horizon d'abandon ou de destruction avec mortier maigre pulvérisé et éclats des schistes (ardoises)	XX <sup>e</sup> s.				12 cm
Bantouzelle	158420	A 699	1006		Terrain naturel (couche)	Terre végétale	Actuelle				20 cm
Bantouzelle	158420	A 699	1007	1	US de construction (couche)	Fondation en brique parallèle à la rue du Château, conservée sur deux assises. Parement de briques et moellons de craie. Blocage interne en matériaux divers dont des rognons de silex. Module de brique = 29 x 12 x 6 cm. Mortier maigre blanchâtre avec inclusions de craie et de charbon.	XVIII <sup>e</sup> s.	250 cm			30 cm
Bantouzelle	158420	A 699	1008	1	US négative (négatif)	tranchée étroite de fondation du mur 1007 qui entaille le remblai 1003 et le mur 1009	XVIII <sup>e</sup> s.				
Bantouzelle	158420	A 699	1009	1	US de construction (couche)	Fondation en briques constituée d'assises soignées, liées au mortier jaune sableux. Module de briques de 24 x 11 x 6 cm. Conservation sur deux assises.	XVIII <sup>e</sup> s.	2,85 cm	130 cm		
Bantouzelle	158420	A 699	1012	1	US de construction (couche)	Fondation d'un mur de refend en brique. Largeur variable, une seule assise conservée. Briques dont des surcuites avec module de 25 x 12 x 6 cm.	XVIII <sup>e</sup> s.	180 cm			
Bantouzelle	158420	A 699	1013	1	US négative (négatif)	Tranchée étroite de fondation	XVIII <sup>e</sup> s.				
Bantouzelle	158420	A 699	1014	1	Remblai (couche)	Remblais de craie en gros fragments, de briques fragmentées, de rognons de silex pouvant venir en appui latéral contre 1009	XVIII <sup>e</sup> s.				
Bantouzelle	158420	A 699	1015		US de destruction-abandon (couche)	Niveau de destruction. Mortier pulvéulent, éclats de silex centimétriques, fragments de schiste (ardoise) centimétriques. En contact avec 1012	XVIII <sup>e</sup> s.				
Bantouzelle	158420	A 699	1016	1	Remblai (couche)	Horizon de remblais meuble brun forcé recouvrant la craie en place.	XVIII <sup>e</sup> s.				
Bantouzelle	158420	A 699	1017	1	US de construction (couche)	Fondation et élévation en partie récupérée (1018). Le contact avec 1020 est endommagé par 1018. Blocs de craie liés au limon jaune. Élévation en briques rouges (parement nord) et rognons de silex (parement sud). Module 27/28 x 12 x 6 cm.	XVIII <sup>e</sup> s.	210 cm	70 cm		95 cm
Bantouzelle	158420	A 699	1018	1	US négative (négatif)	Tranchée de récupération en U largement ouverte du mur 1017. Profil en U largement ouvert.	XVIII <sup>e</sup> s.				
Bantouzelle	158420	A 699	1019	1	US de destruction-abandon (couche)	Comblement de la tranchée de récupération 1018. Vrac de blocs de calcaire et de grès	XX <sup>e</sup> s.				80 cm
Bantouzelle	158420	A 699	1020		US de construction (couche)	Fondation d'un mur de refend en craie (six assises) et élévation en briques visibles sur deux assises. Module de brique : 25 x 11,5 x 5 cm. Mortier sableux jaune.	XVIII <sup>e</sup> s.				
Bantouzelle	158420	A 699	1021		US négative (négatif)	Tranchée de fondation du mur 1020.	XVIII <sup>e</sup> s.				50 cm restituée
Bantouzelle	158420	A 699	1022	1	Couche d'occupation (couche)	Terre à jardin. Matrice de limon argileux brun avec fragments de briques, nodules de craie et inclusions éparées.	XVIII <sup>e</sup> s.				

## Inventaire des unités stratigraphiques et des structures archéologiques

Commune	n° patriarche	n° cadast.	n°_US	n°_Fait	type_US	description	datation	long_ diam	lang	prof	epais.
Bantouzelle	158420	A 699	1023		Couche d'occupation (couche)	Terre à jardin	XVIII <sup>e</sup> s.				
Bantouzelle	158420	A 699	1024	2	US de construction (couche)	Parlement de briques agencées en boutisse/panneresse (25 x 6 x ?) et (10 x 5 x 12 cm), mortier sableux gris-jaune. Présence d'une arase de moellons de grès (20 x 35 x 7 cm).	XVIII <sup>e</sup> s.	300 cm	120 cm		
Bantouzelle	158420	A 699	1025	2	US négative (négatif)	Non visible ici (vue frontale) ou très étroite. Parement reconstruit.	XVIII <sup>e</sup> s.				
Bantouzelle	158420	A 699	1026	2	US de construction (couche)	Contrefort en calcaire et mortier de chaux	XVIII <sup>e</sup> s.				
Bantouzelle	158420	A 699	1027	2	US négative (négatif)	Non visible, probablement étroite.	XVIII <sup>e</sup> s.				
Bantouzelle	158420	A 699	1028	2	US de construction (couche)	Réparation ou renforcement du contrefort 1026 en craie par une assise de briques litées liées au mortier sableux jaune et gris et particules noires.	XVIII <sup>e</sup> s.				
Bantouzelle	158420	A 699	1030	2	US technique (couche)	Semelle de fondation composée d'un lit de mortier jaune.	XVIII <sup>e</sup> s.				
Bantouzelle	158420	A 699	1031	2	Remblai (couche)	Remblai damé et compacté de limon brun ocre avec inclusions de silex, craie, bricailons. Aménagement préalable en vue de niveler le terrain très pentu.	XVIII <sup>e</sup> s.				
Bantouzelle	158420	A 699	1032		Remblai (couche)	Remblais de limon brun foncé comportant de nombreux déchets de démolition : briques, moellons de grès, nodules de craie, tessons, objets métalliques, verre....	XX <sup>e</sup> s.				
Bantouzelle	158420	A 699	1033	2	US de construction (couche)	Fondation et élévation d'un contrefort constitué d'assises de briques (23 x 11 x 5 cm) avec mortier de sable jaune clair à crème	XVIII <sup>e</sup> s.	160 cm	65 cm		
Bantouzelle	158420	A 699	1034	2	US négative (négatif)	Tranchée de fondation du contrefort 1033 non visible ou étroite.	XVIII <sup>e</sup> s.				
Bantouzelle	158420	A 699	1035	2	US de construction (couche)	Pavement de moellons de grès. Zone de circulation extérieure donnant accès vers l'entrée arrière du corps de logis.	XVIII <sup>e</sup> s.				
Bantouzelle	158420	A 699	1036		Remblai (couche)	Remblais limoneux jaune ocre	XVIII <sup>e</sup> s.				
Bantouzelle	158420	A 699	1037	2	Remblai (couche)	Remblai de limon brun meuble avec particules de craie	XVIII <sup>e</sup> s.				
Bantouzelle	158420	A 699	1038	2	US de construction (couche)	Refend (?) nord de la cave avec voûtement en anse de panier. Appareil de briques en caveau et boutisse (24 x 11,5 x 5 cm). Mortier sableux jaune. Présence d'un doubleau en brique d'une quarantaine de cm de largeur.	XVIII <sup>e</sup> s.				
Bantouzelle	158420	A 699	1039	2	US négative (négatif)	Tranchée de fondation de 1038 non visible	XVIII <sup>e</sup> s.				
Bantouzelle	158420	A 699	1040	2	US de construction (couche)	Mur en appui latéral contre 1056 et 1038. Remaniement, aménagement d'une charbonnière ou de bûcher (?). Briques liées au mortier jaune sableux. Briques de récupération (?)	XVIII <sup>e</sup> s.	200 cm	225 cm		
Bantouzelle	158420	A 699	1041	2	Couche d'occupation (couche)	Sol de dalles en terre cuite rouge (21 x 12 cm) sur lit de mortier jaune sableux.	XVIII <sup>e</sup> s.				
Bantouzelle	158420	A 699	1042		US de construction (couche)	Mur en appui contre le pilier 1051, chaîné à 1043. Remaniement, aménagement d'une charbonnière ou de bûcher (?). Briques liées au mortier jaune sableux. Briques de récupération (?). Fonction parallèle avec cheminée 1055.	XVIII <sup>e</sup> s.	202 cm	36 cm	23 cm	
Bantouzelle	158420	A 699	1043	2	US de construction (couche)	Mur chaîné à 1042 et entaillé par le puits 1045. Remaniement, aménagement d'une charbonnière ou de bûcher (?). Briques liées au mortier jaune sableux. Briques de récupération (?)	XVIII <sup>e</sup> s.	116 cm	26 cm		
Bantouzelle	158420	A 699	1044		US de construction (couche)	Cloison liée au remaniement, aménagement d'une charbonnière ou de bûcher (?) et chaînée à 1043. Briques liées au mortier jaune sableux. Briques de récupération (?). Briques disposées en panerresse (25 x 12 cm).	XVIII <sup>e</sup> s.				
Bantouzelle	158420	A 699	1045		US de construction (couche)	Puits. Structure carrée avec ouverture circulaire en maçonnerie de briques. Mortier de sable jaune. Diam interne 114 cm.	XVIII <sup>e</sup> s.	152	152		
Bantouzelle	158420	A 699	1046	2	Remblai (couche)	Comblement du puits 1045. Gravats de briques	XVIII <sup>e</sup> s.				
Bantouzelle	158420	A 699	1047	2	Couche d'occupation (couche)	Sol de la grande cave. Dalles de terre cuite (28 x 10,5 x 4 cm) reposant sur un lit de mortier 1048. Altération par cheminée 1055. Traces d'affaissements au centre et altérations (feu)	XVIII <sup>e</sup> s.				

## Inventaire des unités stratigraphiques et des structures archéologiques

Commune	n° patriarçhe	n° cadast.	n°_US	n°_Fait	type_US	description	déatation	long_diam	larg	prof	epais.
Bantouzelle	158420	A 699	1048	2	US technique (couche)	Aprêt de sol. Mortier maigre de sable jaune pulvérisé.	XVIII <sup>e</sup> s.				
Bantouzelle	158420	A 699	1049	2	US de construction (couche)	Fondation entamée par la cheminée 1055. Plan trapézoïdal du au remaniement. Mur de séparation entre deux caves?	XVIII <sup>e</sup> s.	86 cm	86 cm	30 cm	
Bantouzelle	158420	A 699	1051	2	US de construction (couche)	Fondation entamée par la cheminée 1055. Plan trapézoïdal dû au remaniement. Mur de séparation entre deux caves? Briques.	XVIII <sup>e</sup> s.				
Bantouzelle	158420	A 699	1053		US de destruction-abandon (couche)	Remblais de comblement recouvrant les caves composées de déchets de démolition mélangée avec du limon brun : fragments de briques, ardoises, mortier, pavés, dalles, céramiques, objets métalliques.	XVIII <sup>e</sup> s.				
Bantouzelle	158420	A 699	1055		US de construction (couche)	Réaménagement d'une cheminée formée par les fondations entaillées en biais 1049 et 1051. Contrecoeur prenant appuis sur mur de refend 1073 et réaménagement du sol 1047 pour la sole du foyer.	XVIII <sup>e</sup> s.				
Bantouzelle	158420	A 699	1056	2	US de construction (couche)	mur nord de la petite cave composé de briques (26 x 12 x 5,5 cm) liées au mortier sableux jaune.	XVIII <sup>e</sup> s.		40		
Bantouzelle	158420	A 699	1057	2	US négative (négatif)	Tranchée de fondation non visible du mur 1056.	XVIII <sup>e</sup> s.				
Bantouzelle	158420	A 699	1058		US de construction (couche)	Reste de maçonnerie chaînée aux murs 1060 et 1070. Plan quadrangulaire avec pan coupé	XVIII <sup>e</sup> s.	80 cm		30 cm	
Bantouzelle	158420	A 699	1060	2	US de construction (couche)	Mur gouttereau ouest de la cave. Maçonnerie de briques avec liant au mortier sableux blanc-jaunâtre compact. Parement externe en grès 1069 bis.	XVIII <sup>e</sup> s.				
Bantouzelle	158420	A 699	1061	2	US négative (négatif)	Tranchée de fondation de 1060 non visible.	XVIII <sup>e</sup> s.				
Bantouzelle	158420	A 699	1062	2	US de construction (couche)	maçonnerie de bouchage d'une porte composée de briques de grand module (27 x 6 x 12 cm) liée au mortier de sable jaune comparable à celui du puits 1045 (synchro?), fermeture de l'accès après aménagement du puits (?).	XVIII <sup>e</sup> s.	120	39		
Bantouzelle	158420	A 699	1063	2	US de construction (couche)	mur gouttereau ouest de la cave. Briques en blocage, parement en silex et grès très endommagé (reprise). Mortier idem 1056	XVIII <sup>e</sup> s.				
Bantouzelle	158420	A 699	1064	2	US négative (négatif)	Tranchée de fondation de 1063 non visible.	XVIII <sup>e</sup> s.				
Bantouzelle	158420	A 699	1065	2	US négative (négatif)	Tranchée de fondation du contrefort 1066 non visible	XVIII <sup>e</sup> s.				
Bantouzelle	158420	A 699	1066	2	US de construction (couche)	Contrefort en maçonnerie de briques (23,5 x 12,5 x 5,5). Parement en boutisses panneresses. Liant en mortier blanchâtre maigre.	XVIII <sup>e</sup> s.	94	64	67	
Bantouzelle	158420	A 699	1067	2	US de construction (couche)	Mur de refend de la grande cave en maçonnerie de briques (25 x 12 cm) liées au mortier blanchâtre compact.	XVIII <sup>e</sup> s.		76 cm		
Bantouzelle	158420	A 699	1068	2	US négative (négatif)	Tranchée de fondation du mur 1067 non visible.	XVIII <sup>e</sup> s.				
Bantouzelle	158420	A 699	1069	2	US de construction (couche)	Dalle en calcaire verdâtre (seuil d'escalier latéral?). Vérifier si élément en place?	XVIII <sup>e</sup> s.	146 cm	44,5 cm	14 cm	
Bantouzelle	158420	A 699	1070	2	US de construction (couche)	Maçonnerie de briques et de grès en parement externe. Appareil interne de briques en boutisses (24 x 11,5 x 5 cm). Mortier sableux blanc jaunâtre compact. Parement lié au mortier gris cendré, présence ponctuelle de boutisses en grès. Épaisseur du parement 53 cm.	XVIII <sup>e</sup> s.			38 cm	
Bantouzelle	158420	A 699	1071	2	US négative (négatif)	Tranchée de fondation du mur 1070 non visible	XVIII <sup>e</sup> s.				
Bantouzelle	158420	A 699	1072		Remblai (couche)	Remblais de limon argileux brun avec rare faune, fragments de briques.	XIX <sup>e</sup> s.				
Bantouzelle	158420	A 699	1073	2	US de construction (couche)	Mur/cloison en briques et mortier sableux	XVIII <sup>e</sup> s.				

## Inventaire du mobilier archéologique

Identifiant	Type	Détermination	Nombre d'éléments	Poids (en g)	État sanitaire	Type de préservation à envisager	Date de découverte	Parcelle de découverte	Chronologie	Type de contenant	N° contenant
158420_152_1032_1	152 - Verre autre	Tessons de bouteille	14	0	Stable	0	8/24/2017	A699	XIXe s.	Bac 600*400*175	2
158420_151_1032_1	151 - Verre de construction	verre à vitre	2	0	Stable	0	8/24/2017	A699	XVIIIe-XIXe s.	Bac 600*400*175	2
158420_152_1006_1	152 - Verre autre	couvercle	1	0	Instable	0	8/24/2017	A699	XIXe s.	Bac 600*400*175	2
158420_112_1032_1	112 - Métal ferreux	Fers de construction divers (tiges, pannes, charnières, crampons, clous)	12	0	Instable	0	8/24/2017	A699	XIXe s.	Bac 600*400*175	2
158420_141_1006_1	141 - Céramique	TCB-gl	1	0	Stable	0	8/24/2017	A699	XVIIIe-XIXe s.	Bac 400*300*175	1
158420_141_1006_2	141 - Céramique	TCB-gl	2	0	Stable	0	8/24/2017	A699	XVIIIe-XIXe s.	Bac 400*300*175	1
158420_141_1031_1	141 - Céramique	fatence poly	1	0	Stable	0	8/24/2017	A699	XVIIIe-XIXe s.	Bac 400*300*175	1
158420_141_1032_1	141 - Céramique	grès	4	0	Stable	0	8/24/2017	A699	XIXe s.	Bac 400*300*175	1
158420_141_1032_1	141 - Céramique	porcelaine dure	1	0	Stable	0	8/24/2017	A699	XIXe s.	Bac 400*300*175	1
158420_141_1032_1	141 - Céramique	TCRosée	4	0	Stable	0	8/24/2017	A699	XIXe s.	Bac 400*300*175	1
158420_141_1032_1	141 - Céramique	TCR	1	0	Stable	0	8/24/2017	A699	XIXe s.	Bac 400*300*175	1
158420_141_1032_1	141 - Céramique	TCB-gl	3	0	Stable	0	8/24/2017	A699	XIXe s.	Bac 400*300*175	1
158420_141_1032_1	141 - Céramique	TCRoséegl	7	0	Stable	0	8/24/2017	A699	XIXe s.	Bac 400*300*175	1
158420_141_1032_1	141 - Céramique	TCR-gl	1	0	Stable	0	8/24/2017	A699	XIXe s.	Bac 400*300*175	1
158420_141_1032_1	141 - Céramique	fatence bl.	9	0	Stable	0	8/24/2017	A699	XIXe s.	Bac 400*300*175	1
158420_141_1032_1	141 - Céramique	fatence mono	2	0	Stable	0	8/24/2017	A699	XIXe s.	Bac 400*300*175	1
158420_141_1032_1	141 - Céramique	fatence cul noir	1	0	Stable	0	8/24/2017	A699	XIXe s.	Bac 400*300*175	1
158420_141_1032_2	141 - Céramique	TCRoséegl	1	0	Stable	0	8/24/2017	A699	XIXe s.	Bac 400*300*175	1
158420_141_1032_3	141 - Céramique	TCR	1	0	Stable	0	8/24/2017	A699	XIXe s.	Bac 400*300*175	1
158420_141_1032_4	141 - Céramique	grès	1	0	Stable	0	8/24/2017	A699	XIXe s.	Bac 400*300*175	1
158420_141_1032_5	141 - Céramique	TCRosée	7	0	Stable	0	8/24/2017	A699	XIXe s.	Bac 400*300*175	1
158420_141_1032_6	141 - Céramique	TCR	1	0	Stable	0	8/24/2017	A699	XIXe s.	Bac 400*300*175	1
158420_141_1032_7	141 - Céramique	TCR	1	0	Stable	0	8/24/2017	A699	XIXe s.	Bac 400*300*175	1
158420_141_1032_8	141 - Céramique	grès	2	0	Stable	0	8/24/2017	A699	XIXe s.	Bac 400*300*175	1
158420_141_1032_9	141 - Céramique	TCRoséegl	1	0	Stable	0	8/24/2017	A699	XIXe s.	Bac 400*300*175	1
158420_141_1032_10	141 - Céramique	TCRoséegl	1	0	Stable	0	8/24/2017	A699	XIXe s.	Bac 400*300*175	1
158420_141_1032_11	141 - Céramique	TCR-gl	1	0	Stable	0	8/24/2017	A699	XIXe s.	Bac 400*300*175	1
158420_141_1032_12	141 - Céramique	fatence fine décor imp.	1	0	Stable	0	8/24/2017	A699	XIXe s.	Bac 400*300*175	1
158420_141_1032_13	141 - Céramique	fatence fine décor imp.	1	0	Stable	0	8/24/2017	A699	XIXe s.	Bac 400*300*175	1
158420_141_1032_14	141 - Céramique	porcelaine dure	1	0	Stable	0	8/24/2017	A699	XIXe s.	Bac 400*300*175	1
158420_141_1032_15	141 - Céramique	porcelaine dure	1	0	Stable	0	8/24/2017	A699	XIXe s.	Bac 400*300*175	1
158420_141_1032_16	141 - Céramique	porcelaine dure	1	0	Stable	0	8/24/2017	A699	XIXe s.	Bac 400*300*175	1
158420_141_1032_17	141 - Céramique	porcelaine dure	1	0	Stable	0	8/24/2017	A699	XIXe s.	Bac 400*300*175	1
158420_141_1032_18	141 - Céramique	porcelaine dure	1	0	Stable	0	8/24/2017	A699	XIXe s.	Bac 400*300*175	1
158420_141_1032_19	141 - Céramique	porcelaine dure	1	0	Stable	0	8/24/2017	A699	XIXe s.	Bac 400*300*175	1
158420_141_1032_20	141 - Céramique	fatence fine peinte	1	0	Stable	0	8/24/2017	A699	XIXe s.	Bac 400*300*175	1
158420_141_1032_21	141 - Céramique	fatence fine peinte	1	0	Stable	0	8/24/2017	A699	XIXe s.	Bac 400*300*175	1
158420_141_1032_22	141 - Céramique	fatence fine bl.	1	0	Stable	0	8/24/2017	A699	XIXe s.	Bac 400*300*175	1
158420_141_1032_23	141 - Céramique	fatence fine bl.	1	0	Stable	0	8/24/2017	A699	XIXe s.	Bac 400*300*175	1
158420_141_1032_24	141 - Céramique	fatence fine bl.	1	0	Stable	0	8/24/2017	A699	XIXe s.	Bac 400*300*175	1
158420_141_1032_25	141 - Céramique	fatence fine bl.	1	0	Stable	0	8/24/2017	A699	XIXe s.	Bac 400*300*175	1
158420_141_1032_26	141 - Céramique	fatence cul noir	1	0	Stable	0	8/24/2017	A699	XIXe s.	Bac 400*300*175	1
158420_141_1032_27	141 - Céramique	fatence cul noir	1	0	Stable	0	8/24/2017	A699	XIXe s.	Bac 400*300*175	1
158420_141_1036_1	141 - Céramique	TCRoséegl	1	0	Stable	0	8/24/2017	A699	Ind.	Bac 400*300*175	1
158420_141_1047_1	141 - Céramique	grès	1	0	Stable	0	8/24/2017	A699	XIXe s.	Bac 400*300*175	1



## Inventaire des prélèvements

Néant

## Inventaire des documents graphiques

Identifiant	Ensemble	Légende	Échelle 1/	Individu/ lot	Auteur	Date	Nature support	Type de contenant	Numéro contenant
158420_222_1_1	Fiches UE, US	Minutes de terrain	20	Lot	C. Cercy	7/24/2017	Papier millimétré	Boîte archive A4	1
158420_223_1_1	Céramologie	Dessins de céramiques	20	Lot	V. Vincent	7/25/2017	Papier millimétré	Boîte archive A5	1

## Inventaire des documents photographiques et audiovisuels

Identifiant	Ensemble	Légende	Auteur	Date	Nature Support	Type contenant	Nom fichier
158420_224_1_1	Terrain	Vue générale depuis la rue du château	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_1_1.jpeg
158420_224_2_1	Terrain	Vue générale depuis la rue du château	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_2_1.jpeg
158420_224_3_1	Terrain	Log. 1	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_3_1.jpeg
158420_224_4_1	Terrain	Log. 1	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_4_1.jpeg
158420_224_5_1	Terrain	Log. 2	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_5_1.jpeg
158420_224_6_1	Terrain	Log. 2	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_6_1.jpeg
158420_224_7_1	Terrain	TR.1	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_7_1.jpeg
158420_224_8_1	Terrain	TR.1	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_8_1.jpeg
158420_224_9_1	Terrain	TR.1	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_9_1.jpeg
158420_224_10_1	Terrain	TR.1	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_10_1.jpeg
158420_224_11_1	Terrain	TR.1	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_11_1.jpeg
158420_224_12_1	Terrain	TR.1	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_12_1.jpeg
158420_224_13_1	Terrain	TR.1	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_13_1.jpeg
158420_224_14_1	Terrain	TR.1	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_14_1.jpeg
158420_224_15_1	Terrain	TR.1	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_15_1.jpeg
158420_224_16_1	Terrain	Sondage us 1072	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_16_1.jpeg
158420_224_17_1	Terrain	Sondage us 1072	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_17_1.jpeg
158420_224_18_1	Terrain	Sondage us 1072	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_18_1.jpeg
158420_224_19_1	Terrain	Sondage us 1072	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_19_1.jpeg
158420_224_20_1	Terrain	Sondage us 1072	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_20_1.jpeg
158420_224_21_1	Terrain	Sondage us 1072	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_21_1.jpeg
158420_224_22_1	Terrain	Sondage us 1072	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_22_1.jpeg
158420_224_23_1	Terrain	Sondage us 1072	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_23_1.jpeg
158420_224_24_1	Terrain	Sondage us 1072	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_24_1.jpeg
158420_224_25_1	Terrain	Sondage us 1072	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_25_1.jpeg
158420_224_26_1	Terrain	Sondage us 1072	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_26_1.jpeg
158420_224_27_1	Terrain	Us 1007	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_27_1.jpeg
158420_224_28_1	Terrain	TR.1	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_28_1.jpeg
158420_224_29_1	Terrain	TR.1	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_29_1.jpeg
158420_224_30_1	Terrain	TR.1	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_30_1.jpeg
158420_224_31_1	Terrain	TR.1	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_31_1.jpeg
158420_224_32_1	Terrain	TR.1	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_32_1.jpeg
158420_224_33_1	Terrain	TR.1	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_33_1.jpeg
158420_224_34_1	Terrain	TR.1	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_34_1.jpeg
158420_224_35_1	Terrain	TR.1	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_35_1.jpeg
158420_224_36_1	Terrain	TR.1	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_36_1.jpeg
158420_224_37_1	Terrain	TR.1	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_37_1.jpeg
158420_224_38_1	Terrain	TR.1	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_38_1.jpeg
158420_224_39_1	Terrain	TR.1	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_39_1.jpeg
158420_224_40_1	Terrain	TR.2, Log. 3	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_40_1.jpeg

## Inventaire des documents photographiques et audiovisuels

Identifiant	Ensemble	Légende	Auteur	Date	Nature Support	Type contenant	Nom fichier
158420_224_41_1	Terrain	TR.2, Log. 3	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_41_1.jpeg
158420_224_42_1	Terrain	TR.2, Log. 3	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_42_1.jpeg
158420_224_43_1	Terrain	TR.2, Log. 3	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_43_1.jpeg
158420_224_44_1	Terrain	TR.2, Log. 3	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_44_1.jpeg
158420_224_45_1	Terrain	TR.2, Log. 3	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_45_1.jpeg
158420_224_46_1	Terrain	TR.2, Log. 3	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_46_1.jpeg
158420_224_47_1	Terrain	TR. 2	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_47_1.jpeg
158420_224_48_1	Terrain	TR. 2	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_48_1.jpeg
158420_224_49_1	Terrain	TR. 2	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_49_1.jpeg
158420_224_50_1	Terrain	TR. 2	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_50_1.jpeg
158420_224_51_1	Terrain	TR. 2	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_51_1.jpeg
158420_224_52_1	Terrain	TR. 2	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_52_1.jpeg
158420_224_53_1	Terrain	TR. 2	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_53_1.jpeg
158420_224_54_1	Terrain	TR. 2	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_54_1.jpeg
158420_224_55_1	Terrain	TR. 2	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_55_1.jpeg
158420_224_56_1	Terrain	TR. 2	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_56_1.jpeg
158420_224_57_1	Terrain	TR. 2	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_57_1.jpeg
158420_224_58_1	Terrain	TR. 2	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_58_1.jpeg
158420_224_59_1	Terrain	TR. 2	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_59_1.jpeg
158420_224_60_1	Terrain	TR. 2	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_60_1.jpeg
158420_224_61_1	Terrain	TR. 2	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_61_1.jpeg
158420_224_62_1	Terrain	TR. 2	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_62_1.jpeg
158420_224_63_1	Terrain	TR. 2	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_63_1.jpeg
158420_224_64_1	Terrain	TR. 2	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_64_1.jpeg
158420_224_65_1	Terrain	TR. 2	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_65_1.jpeg
158420_224_66_1	Terrain	TR. 2	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_66_1.jpeg
158420_224_67_1	Terrain	TR. 2	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_67_1.jpeg
158420_224_68_1	Terrain	TR. 2	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_68_1.jpeg
158420_224_69_1	Terrain	TR. 2	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_69_1.jpeg
158420_224_70_1	Terrain	TR. 2	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_70_1.jpeg
158420_224_71_1	Terrain	TR. 2	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_71_1.jpeg
158420_224_72_1	Terrain	TR. 2	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_72_1.jpeg
158420_224_73_1	Terrain	TR. 2	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_73_1.jpeg
158420_224_74_1	Terrain	TR. 2	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_74_1.jpeg
158420_224_75_1	Terrain	TR. 2	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_75_1.jpeg
158420_224_76_1	Terrain	TR. 2	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_76_1.jpeg
158420_224_77_1	Terrain	TR. 2	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_77_1.jpeg
158420_224_78_1	Terrain	TR. 2	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_78_1.jpeg
158420_224_79_1	Terrain	TR. 2	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_79_1.jpeg
158420_224_80_1	Terrain	TR. 2	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_80_1.jpeg
158420_224_81_1	Terrain	TR. 2	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_81_1.jpeg
158420_224_82_1	Terrain	TR. 2	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_82_1.jpeg
158420_224_83_1	Terrain	US 1017	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_83_1.jpeg
158420_224_84_1	Terrain	US 1017	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_84_1.jpeg
158420_224_85_1	Terrain	US 1017	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_85_1.jpeg
158420_224_86_1	Terrain	US 1017	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_86_1.jpeg
158420_224_87_1	Terrain	US 1017	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_87_1.jpeg
158420_224_88_1	Terrain	UA 2, Cave 1	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_88_1.jpeg
158420_224_89_1	Terrain	UA 2, Cave 1	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_89_1.jpeg
158420_224_90_1	Terrain	UA 2, Cave 1	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_90_1.jpeg
158420_224_91_1	Terrain	UA2	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_91_1.jpeg
158420_224_92_1	Terrain	UA2	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_92_1.jpeg
158420_224_93_1	Terrain	Vue nord-ouest	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_93_1.jpeg
158420_224_94_1	Terrain	Vue nord-ouest	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_94_1.jpeg
158420_224_95_1	Terrain	TR2, Us 1018	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_95_1.jpeg
158420_224_96_1	Terrain	TR2, Us 1018	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_96_1.jpeg
158420_224_97_1	Terrain	TR2, Us 1018	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_97_1.jpeg
158420_224_98_1	Terrain	TR2, Us 1018	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_98_1.jpeg
158420_224_99_1	Terrain	TR2, Us 1018	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_99_1.jpeg
158420_224_100_1	Terrain	TR2, Us 1020	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_100_1.jpeg

## Inventaire des documents photographiques et audiovisuels

Identifiant	Ensemble	Légende	Auteur	Date	Nature Support	Type contenant	Nom fichier
158420_224_101_1	Terrain	TR2, Us 1020	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_101_1.jpeg
158420_224_102_1	Terrain	TR2, Us 1020	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_102_1.jpeg
158420_224_103_1	Terrain	TR2, Us 1020	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_103_1.jpeg
158420_224_104_1	Terrain	TR2, Us 1020	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_104_1.jpeg
158420_224_105_1	Terrain	TR2, Us 1020	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_105_1.jpeg
158420_224_106_1	Terrain	TR2, vue d'ensemble	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_106_1.jpeg
158420_224_107_1	Terrain	TR2, vue d'ensemble	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_107_1.jpeg
158420_224_108_1	Terrain	Vue d'ensemble nord-ouest	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_108_1.jpeg
158420_224_109_1	Terrain	Vue d'ensemble nord-ouest	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_109_1.jpeg
158420_224_110_1	Terrain	UA2, vue d'ensemble	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_110_1.jpeg
158420_224_111_1	Terrain	UA2, vue d'ensemble	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_111_1.jpeg
158420_224_112_1	Terrain	annulé	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_112_1.jpeg
158420_224_113_1	Terrain	UA2, vue d'ensemble	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_113_1.jpeg
158420_224_114_1	Terrain	SD3, US 1024	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_114_1.jpeg
158420_224_115_1	Terrain	SD3, US 1024	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_115_1.jpeg
158420_224_116_1	Terrain	SD3, US 1024	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_116_1.jpeg
158420_224_117_1	Terrain	SD3, US 1024	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_117_1.jpeg
158420_224_118_1	Terrain	SD3, US 1024	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_118_1.jpeg
158420_224_119_1	Terrain	SD3, US 1024	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_119_1.jpeg
158420_224_120_1	Terrain	SD3, US 1024	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_120_1.jpeg
158420_224_121_1	Terrain	SD3, US 1024	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_121_1.jpeg
158420_224_122_1	Terrain	SD3, US 1024	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_122_1.jpeg
158420_224_123_1	Terrain	SD3, US 1032	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_123_1.jpeg
158420_224_124_1	Terrain	SD3, US 1032	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_124_1.jpeg
158420_224_125_1	Terrain	SD3, US 1024	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_125_1.jpeg
158420_224_126_1	Terrain	SD3, US 1024	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_126_1.jpeg
158420_224_127_1	Terrain	SD3, US 1024	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_127_1.jpeg
158420_224_128_1	Terrain	Vue d'ensemble UA2	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_128_1.jpeg
158420_224_129_1	Terrain	Vue d'ensemble UA2	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_129_1.jpeg
158420_224_130_1	Terrain	Vue d'ensemble UA2	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_130_1.jpeg
158420_224_131_1	Terrain	Vue d'ensemble UA2	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_131_1.jpeg
158420_224_132_1	Terrain	Vue d'ensemble UA2	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_132_1.jpeg
158420_224_133_1	Terrain	Vue d'ensemble UA2	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_133_1.jpeg
158420_224_134_1	Terrain	SD3, US 1024	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_134_1.jpeg
158420_224_135_1	Terrain	SD3, US 1024	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_135_1.jpeg
158420_224_136_1	Terrain	Vue d'ensemble Cave 2	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_136_1.jpeg
158420_224_137_1	Terrain	Vue d'ensemble Cave 2	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_137_1.jpeg
158420_224_138_1	Terrain	Elément lapidaire	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_138_1.jpeg
158420_224_139_1	Terrain	Elément lapidaire	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_139_1.jpeg
158420_224_140_1	Terrain	Vue cave 1	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_140_1.jpeg
158420_224_141_1	Terrain	SD3, US 1032	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_141_1.jpeg
158420_224_142_1	Terrain	SD3, US 1024	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_142_1.jpeg
158420_224_143_1	Terrain	SD3, US 1024	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_143_1.jpeg
158420_224_144_1	Terrain	Mur parallèle rue Vaucelette	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_144_1.jpeg
158420_224_145_1	Terrain	Mur parallèle rue Vaucelette	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_145_1.jpeg
158420_224_146_1	Terrain	Mur parallèle rue Vaucelette	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_146_1.jpeg



## Inventaire des documents photographiques et audiovisuels

Identifiant	Ensemble	Légende	Auteur	Date	Nature Support	Type contenant	Nom fichier
158420_224_200_1	Terrain	Us 1047	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_200_1.jpeg
158420_224_201_1	Terrain	Us 1047	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_201_1.jpeg
158420_224_202_1	Terrain	Us 1047	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_202_1.jpeg
158420_224_203_1	Terrain	Us 1047	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_203_1.jpeg
158420_224_204_1	Terrain	Us 1047	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_204_1.jpeg
158420_224_205_1	Terrain	Us 1047	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_205_1.jpeg
158420_224_206_1	Terrain	Us 1047	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_206_1.jpeg
158420_224_207_1	Terrain	Us 1045	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_207_1.jpeg
158420_224_208_1	Terrain	Us 1045	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_208_1.jpeg
158420_224_209_1	Terrain	Us 1045	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_209_1.jpeg
158420_224_210_1	Terrain	Us 1045	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_210_1.jpeg
158420_224_211_1	Terrain	Us 1045	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_211_1.jpeg
158420_224_212_1	Terrain	Us 1045	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_212_1.jpeg
158420_224_213_1	Terrain	Us 1047	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_213_1.jpeg
158420_224_214_1	Terrain	Us 1047	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_214_1.jpeg
158420_224_215_1	Terrain	Us 1047	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_215_1.jpeg
158420_224_216_1	Terrain	Us 1047	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_216_1.jpeg
158420_224_217_1	Terrain	Us 1062	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_217_1.jpeg
158420_224_218_1	Terrain	Us 1062	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_218_1.jpeg
158420_224_219_1	Terrain	Us 1062	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_219_1.jpeg
158420_224_220_1	Terrain	Us 1066	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_220_1.jpeg
158420_224_221_1	Terrain	Us 1066	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_221_1.jpeg
158420_224_222_1	Terrain	Us 1066	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_222_1.jpeg
158420_224_223_1	Terrain	Us 1063	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_223_1.jpeg
158420_224_224_1	Terrain	Us 1063	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_224_1.jpeg
158420_224_225_1	Terrain	Us 1063	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_225_1.jpeg
158420_224_226_1	Terrain	Us 1063	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_226_1.jpeg
158420_224_227_1	Terrain	Us 1063	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_227_1.jpeg
158420_224_228_1	Terrain	Us 1063	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_228_1.jpeg
158420_224_229_1	Terrain	Us 1063	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_229_1.jpeg
158420_224_230_1	Terrain	Us 1063	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_230_1.jpeg
158420_224_231_1	Terrain	Us 1033	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_231_1.jpeg
158420_224_232_1	Terrain	Us 1033	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_232_1.jpeg
158420_224_233_1	Terrain	Us 1033	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_233_1.jpeg
158420_224_234_1	Terrain	Us 1033	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_234_1.jpeg
158420_224_235_1	Terrain	Us 1033	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_235_1.jpeg
158420_224_236_1	Terrain	Us 1066	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_236_1.jpeg
158420_224_237_1	Terrain	Us 1066	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_237_1.jpeg
158420_224_238_1	Terrain	Us 1066	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_238_1.jpeg
158420_224_239_1	Terrain	Us 1066	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_239_1.jpeg
158420_224_240_1	Terrain	Us 1066	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_240_1.jpeg
158420_224_241_1	Terrain	Us 1067	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_241_1.jpeg
158420_224_242_1	Terrain	Us 1067	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_242_1.jpeg
158420_224_243_1	Terrain	Us 1067	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_243_1.jpeg
158420_224_244_1	Terrain	Élément lapidaire	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_244_1.jpeg
158420_224_245_1	Terrain	Élément lapidaire	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_245_1.jpeg
158420_224_246_1	Terrain	Élément lapidaire	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_246_1.jpeg
158420_224_247_1	Terrain	Élément lapidaire	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_247_1.jpeg
158420_224_248_1	Terrain	Élément lapidaire	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_248_1.jpeg
158420_224_249_1	Terrain	Élément lapidaire	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_249_1.jpeg
158420_224_250_1	Terrain	Élément lapidaire	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_250_1.jpeg
158420_224_251_1	Terrain	Us 1070	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_251_1.jpeg
158420_224_252_1	Terrain	Us 1070	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_252_1.jpeg
158420_224_253_1	Terrain	Us 1070	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_253_1.jpeg
158420_224_254_1	Terrain	Us 1070	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_254_1.jpeg
158420_224_255_1	Terrain	Us 1070	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_255_1.jpeg
158420_224_256_1	Terrain	Us 1070	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_256_1.jpeg
158420_224_257_1	Terrain	Us 1069	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_257_1.jpeg
158420_224_258_1	Terrain	Us 1069	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_258_1.jpeg

## Inventaire des documents photographiques et audiovisuels

Identifiant	Ensemble	Légende	Auteur	Date	Nature Support	Type contenant	Nom fichier
158420_224_259_1	Terrain	Us 1069	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_259_1.jpeg
158420_224_260_1	Terrain	Us 1069	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_260_1.jpeg
158420_224_261_1	Terrain	Us 1069	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_261_1.jpeg
158420_224_262_1	Terrain	Us 1069	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_262_1.jpeg
158420_224_263_1	Terrain	Us 1070	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_263_1.jpeg
158420_224_264_1	Terrain	Us 1070	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_264_1.jpeg
158420_224_265_1	Terrain	Us 1070	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_265_1.jpeg
158420_224_266_1	Terrain	Us 1070	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_266_1.jpeg
158420_224_267_1	Terrain	Us 1070	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_267_1.jpeg
158420_224_268_1	Terrain	Us 1070	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_268_1.jpeg
158420_224_269_1	Terrain	Us 1070	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_269_1.jpeg
158420_224_270_1	Terrain	Us 1070	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_270_1.jpeg
158420_224_271_1	Terrain	Us 1070	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_271_1.jpeg
158420_224_272_1	Terrain	SD4, Us 1035	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_272_1.jpeg
158420_224_273_1	Terrain	SD4, Us 1035	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_273_1.jpeg
158420_224_274_1	Terrain	SD4, Us 1035	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_274_1.jpeg
158420_224_275_1	Terrain	Vue d'ensemble UA2	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_275_1.jpeg
158420_224_276_1	Terrain	Vue d'ensemble UA2	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_276_1.jpeg
158420_224_277_1	Terrain	Vue d'ensemble UA2	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_277_1.jpeg
158420_224_278_1	Terrain	Vue d'ensemble UA2	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_278_1.jpeg
158420_224_279_1	Terrain	Us 1035	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_279_1.jpeg
158420_224_280_1	Terrain	Us 1035	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_280_1.jpeg
158420_224_281_1	Terrain	Us 1035	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_281_1.jpeg
158420_224_282_1	Terrain	Us 1035	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_282_1.jpeg
158420_224_283_1	Terrain	Us 1035	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_283_1.jpeg
158420_224_284_1	Terrain	Vue d'ensemble UA2	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_284_1.jpeg
158420_224_285_1	Terrain	Vue d'ensemble UA2	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_285_1.jpeg
158420_224_286_1	Terrain	Vue d'ensemble UA2	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_286_1.jpeg
158420_224_287_1	Terrain	Vue d'ensemble UA2	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_287_1.jpeg
158420_224_288_1	Terrain	Vue d'ensemble UA2	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_288_1.jpeg
158420_224_289_1	Terrain	Us 1070	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_289_1.jpeg
158420_224_290_1	Terrain	Us 1070	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_290_1.jpeg
158420_224_291_1	Terrain	Us 1070	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_291_1.jpeg
158420_224_292_1	Terrain	Us 1070	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_292_1.jpeg
158420_224_293_1	Terrain	Us 1070	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_293_1.jpeg
158420_224_294_1	Terrain	Us 1070	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_294_1.jpeg
158420_224_295_1	Terrain	Vue d'ensemble UA2	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_295_1.jpeg
158420_224_296_1	Terrain	Vue d'ensemble UA2	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_296_1.jpeg
158420_224_297_1	Terrain	Vue d'ensemble UA2	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_297_1.jpeg
158420_224_298_1	Terrain	Vue d'ensemble UA2	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_298_1.jpeg
158420_224_299_1	Terrain	Vue d'ensemble UA2	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_299_1.jpeg
158420_224_300_1	Terrain	Vue d'ensemble UA2	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_300_1.jpeg
158420_224_301_1	Terrain	Vue d'ensemble UA2	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_301_1.jpeg
158420_224_302_1	Terrain	Vue d'ensemble UA2	E. Gillet	7/20/2017	Numérique	Dvd	158420_224_302_1.jpeg

## Inventaire des documents numériques

Identifiant	Ensemble	Légende	Format	Nature support	Conditionnement final	N° contenant final	Nom Fichier
158420_241_1	Étude documentaire	Rapport	.pdf	CD-rom	Boîte à archive A4	1	Bantouzelle 158420
158420_251_1	Autre	Notice BSR	.doc	CD-rom	Boîte à archive A4	1	Bantouzelle 158420
158420_224_1	Terrain	Fichier photo	.jpeg	CD-rom	Boîte à archive A4	1	Bantouzelle 158420
158420_231_1	Répertoire autre	Tableau d'inventaire des faits	.xls	CD-rom	Boîte à archive A4	1	Bantouzelle 158420
158420_232_1	Répertoire autre	Tableau d'inventaire du mobilier	.xls	CD-rom	Boîte à archive A4	1	Bantouzelle 158420
158420_233_1	Répertoire autre	Tableau d'inventaire photographique	.xls	CD-rom	Boîte à archive A4	1	Bantouzelle 158420
158420_233_2	Répertoire autre	Tableau d'inventaire graphique	.xls	CD-rom	Boîte à archive A4	1	Bantouzelle 158420
158420_233_3	Répertoire autre	Tableau d'inventaire écrite	.xls	CD-rom	Boîte à archive A4	1	Bantouzelle 158420
158420_233_4	Répertoire autre	Tableau d'inventaire prélèvement	.xls	CD-rom	Boîte à archive A4	1	Bantouzelle 158420
158420_242_1	Étude documentaire	Rapport	.pdf	CD-rom	Boîte à archive A4	1	Bantouzelle 158420

## Inventaire de la documentation écrite

Identifiant	Ensemble	Légende	Auteur	Nature support	Type de contenant	Numéro contenant
158320_241_1_1	Étude documentaire	RFO	Gillet Evelyne	papier	Boîte archive A4	1
158320_221_1_1	Répertoire UE, US	Inventaire des UE, Us et relations	Gillet Evelyne	papier	Boîte archive A4	1
158320_242_1_1	Mobilier	Étude analyse céramique	Vincent Vaiana	papier	Boîte archive A4	1







## Une habitation de plaisance d'époque moderne.

### Chronologie

Époque moderne,  
XIX<sup>e</sup> s.

### Sujets et thèmes

Maison de plaisance  
d'époque moderne

### Mobilier

Céramique, métallique,  
verre

L'emprise du diagnostic se situe à l'ouest de l'entité de Bantouzelle, au croisement des rues de la Vaucelette et du Château. L'assiette foncière correspond à un terrain en friche implanté en bordure d'habitats sur une surface de 845 m<sup>2</sup>. Le principal objectif visait l'évaluation du potentiel archéologique des vestiges d'époques moderne et médiévale identifiés lors de l'étude historique préalable réalisée par Christine Cercy. Les premières observations demeurent à ce stade limitées dans le cadre des trois jours attribués pour la réalisation de cette opération. Quelques étapes chronologiques peuvent toutefois être présentées, sachant que celles-ci nécessiteraient des investigations complémentaires.

La réalisation de quatre sondages stratigraphiques n'a pas permis d'identifier des vestiges susceptibles de se rattacher à l'ancienne seigneurie médiévale pourtant attestée depuis le XII<sup>e</sup> s. Cependant, le plan cadastral établi en 1823 permet d'évaluer l'étendue du domaine à l'époque moderne, ceinturé au nord par la rue de la Fontaine (actuelle rue de la Vaucelette), au sud et à l'est par la rue Saint-Michel (actuelle rue du château) et à l'ouest par l'Escaut.

Les sources historiques mentionnent une période de construction entre 1784 et 1789 pour le corps de logis et les deux ailes du château. L'intervention archéologique permet de confirmer cette fourchette chronologique sans toutefois la nuancer vu le faible échantillon d'indices chronologiques récoltés dans les horizons associés à sa construction (deux tessons datables de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> s.). L'emplacement de la façade du corps de logis, côté jardin, correspond en partie avec les limites établies par le cadastre de 1823. L'aménagement du sous-sol adossé contre un dénivelé naturel en craie présente trois caves dont les finitions sont particulièrement soignées (murs parementés et sols en dalles de terre cuite). Quant à la construction de l'aile nord, elle semble intervenir dans la même période bien qu'à ce stade des investigations, nous n'avons pas pu établir une stricte synchronie entre les deux bâtiments. Son implantation a pu être mise en évidence par la mise au jour de trois murs gouttereaux s'inscrivant dans une orientation similaire.

Sans pouvoir en préciser les nuances chronologiques, une deuxième phase correspond à divers aménagements visibles essentiellement sur le corps de logis. Un nouveau parement de façade est construit côté jardin et les offices en sous-sol font l'objet de réaménagements. La construction d'une cheminée associée à un espace de stockage (resserres) susceptible d'accueillir des matériaux de combustion (bûcher, charbonnière) ainsi que la présence d'un puits confirment l'existence d'une cuisine et d'annexes en sous-sol conformes aux descriptions historiques. Enfin, on remarque quelques dernières modifications sous la forme d'ajouts de contreforts sur la façade « côté jardin ».

Lors de la Première Guerre mondiale, le village de Bantouzelle fait l'objet de nombreux bombardements par les Anglais et le château est entièrement détruit.

### Inrap

#### Hauts-de-France,

32 avenue de l'Étoile du Sud

80440 Glisy

Tél. 03 22 33 50 30

nord-picardie@inrap.fr

www.inrap.fr